

FABRÈGUES INFOS

Janvier - Février - Mars 2022
Numéro 38 - Édition municipale - Mairie de Fabrègues



FUTUR GYMNASE, UN BÂTIMENT
AMBITIEUX ET DURABLE

FESTIVITÉS

ENVIRONNEMENT

URBANISME

SOLIDARITÉ

VIE MUNICIPALE

ASSOCIATIONS



www.fabregues.fr
8, rue Paul Doumer, 34690 Fabrègues



Mairie de Fabrègues
8, rue Paul-Doumer
Standard **04 67 85 11 57**
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h
www.fabregues.fr

Secrétariat du maire :
04 67 85 61 79
Etat civil - Étrangers - Élections :
04 67 85 61 80
Urbanisme :
04 67 85 61 82
CCAS et Point emploi :
04 67 85 55 26
Bureau de la Vie scolaire :
04 67 85 55 26
ALSH 2,5-11 ans :
04 67 85 43 62
Secteur Jeunes 11-17ans :
04 67 85 28 30
Médiathèque Léon-Guizard :
04 67 85 54 34
Vie associative :
04 67 85 14 11 / 35 09
Police municipale :
04 67 85 17 90
Services techniques :
04 67 85 23 38
Communication :
04 67 85 61 77

FABRÈGUES INFOS est édité à l'initiative de la Mairie de Fabrègues
Directrice de publication : Myriam PENA
Rédaction et réalisation : Anna ELEGOËT - Service communication
I 04 67 85 61 77 | communication@fabregues.fr

Impression : JF Impression
Crédits photographiques : Service Communication ville de Fabrègues, Service Enfance Jeunesse, C.C.A.S., associations de Fabrègues, Françoise GRIMAUD, Adobe Stock

Mars 2022 | 3700 exemplaires



IMPRIMÉ EN FRANCE

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p.3
• Éditorial, par Jacques MARTINIER	
RETOUR EN IMAGES	p.4
FESTIVITÉS	p.6
• Le grand retour des Festivités !	
NOUVEAUTÉ	p.7
• Un marché pour le printemps	
ENVIRONNEMENT	p.8
• L'A.L.E.C., un partenaire au service de la transition énergétique	
URBANISME	p.10
• Lutte contre la cabanisation	
• Nouveau site pour les autorisations d'urbanisme	
ESPACE SOLIDARITÉ	p.12
• Solidarité pour l'Ukraine	
• Actualités C.C.A.S.	
• Point emploi	
MÉDIATHÈQUE	p.16
• Programme d'avril et retour en images	
ENFANCE JEUNESSE	p.17
• C.M.J., les nouveaux élus ont pris leurs fonctions	
VIE MUNICIPALE	p.18
• Signalement éco-citoyen, comment ça marche ?	
• Travaux : le futur gymnase, un bâtiment ambitieux et durable	
• Lancement du Grand Défi Vivez Bougez	
VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET CULTURELLE	p.24
• L'écho des associations : retrouvez l'actualité des associations de Fabrègues	
INFORMATIONS MUNICIPALES	p.40
• Espace d'expression des élus d'opposition	
• Compte-rendu du dernier conseil municipal	
• Le carnet de l'État civil	
NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES	p.38

... Les Rendez-vous

Evènements sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.

AVRIL

- **Le 3** : Carnaval
- **Les 10 et 24** : Elections présidentielles
- **Le 17** : Grand Défi Vivez Bougez
- **Le 19** : Café Climat A.L.E.C.
- **Les 23 et 24** : "De ferme en ferme" au Domaine de Mirabeau
- **Le 23** : Journée découverte au Tennis Club de Fabrègues
- **Le 24** : Journée portes ouvertes - Caserne des pompiers de Fabrègues
- **Le 29** : 9^{ème} salon de l'emploi
- **Du 30/04 au 20/05** : Tournoi Open de printemps - Tennis Club

MAI

- **Le 8** : Marché de plein air et animations - place de la Mairie
- **Le 8** : Cérémonie commémorative au monument aux morts
- **Les 14 et 15** : "Bal à Léo" par l'association Les eaux blanches
- **Le 20** : Conférence microbiote et maladie du cerveau
- **Du 26 au 29** : Festival Tango Argentin par l'association Loisirs et divertissements et Tangosud



Jacques MARTINIER

Maire de Fabrègues
Conseiller départemental

Chères fabrèguoises,
Chers fabrèguois,

Cette nouvelle année est malheureusement marquée par la guerre en Ukraine. Cet évènement tragique qui se déroule sur le sol Européen nous affecte par sa brutalité, mais aussi parce qu'il fait écho avec les évènements dramatiques de l'histoire que l'on pensait révolus. Actuellement, ce sont des milliers de civils, frappés par l'horreur de la guerre qui sont obligés de fuir vers les pays voisins.

Comme beaucoup de communes, Fabrègues a naturellement mis en place, en lien avec l'Association des Maires de France et la Protection Civile, une collecte pour venir en aide aux réfugiés. Je tiens à remercier chaleureusement tous les élus du C.C.A.S., les bénévoles et les donateurs qui se mobilisent en nombre pour apporter leur soutien.

L'actualité sombre nous montre également que la démocratie n'est pas un acquis. **Les électeurs de notre pays seront prochainement appelés aux urnes, à la fois pour les présidentielles (les 10 et 24 avril) et les législatives (12 et 19 juin).** Il est aujourd'hui nécessaire de mesurer l'importance de participer à ce rendez-vous citoyen.

En ce début d'année, je souhaite également vous partager les investissements futurs prévus pour les années à venir.

En effet, depuis de nombreuses années, la commune se désendette afin de retrouver le souffle nécessaire pour disposer d'une capacité d'investissement conséquente. Aujourd'hui, de nombreux bâtiments publics méritent d'être rénovés à la fois pour répondre aux nouvelles exigences en matière de performance énergétique mais aussi répondre à l'évolution démographique de la commune.

Tout d'abord un nouveau gymnase, dont le visuel vous est présenté en pages 20 et 21 de ce numéro, sera implanté sur la Z.A.C. du collège. Cet équipement est co-financé par le département et la commune.

Il est également envisagé une rénovation et une extension de l'hôtel de ville et de la cuisine centrale, située à proximité de l'école des Cigales. Pour ces deux projets, les études de programmation sont en cours.

A l'issue de cette première phase de grands travaux, il est également envisagé la création d'une nouvelle crèche sur le secteur du collège et relocaliser le Secteur Jeunes. Nous mettrons tout en œuvre pour faire aboutir ces projets dans un contexte économique qui reste incertain. **Bien que ces investissements soient importants, il sera proposé au Conseil Municipal, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la 12^{ème} année consécutive.**

Ces derniers mois, des travaux importants ont été réalisés sur le secteur de la Fabrique en lien avec l'aménagement de ce nouveau quartier. Ils vont permettre la création d'une nouvelle placette baptisée « place des anciens combattants » et d'un carrefour à feux, au droit de la RD 613. Des travaux sur le réseau d'assainissement ont également été réalisés par la Métropole de Montpellier vers le poste de relevage du tennis.

Enfin, je suis heureux de pouvoir vous annoncer le lancement d'un marché au centre du village (place de la mairie), tous les dimanches matins à compter du 8 mai 2022.

Je souhaite terminer cet éditorial en vous invitant à participer aux prochains évènements prévus sur la commune, à commencer par un rendez-vous familial autour du Grand Défi Vivez Bougez qui, initialement organisé par la F.C.P.E. de l'école Gardiole, a été repris cette année par la commune.

Vous pourrez également participer à une conférence présentée par l'A.L.E.C., sur le financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers. Elle se déroulera le mardi 19 avril à 18h30 au Centre Culturel José Janson.

Pour finir, le 9^{ème} salon de l'emploi à destination des demandeurs d'emploi de tous âges, de tous profils ou niveaux de compétences, aura lieu le 29 avril à partir de 14h30 au Centre Culturel José Janson.

Espérons que la crise sanitaire puisse nous permettre de poursuivre la programmation des évènements et nous retrouver nombreux pour ces moments conviviaux.



INAUGURATION DU PUMPTRACK



INAUGURATION D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF





Carnaval 2019

**Alain FAUCHARD**

Conseiller municipal,
délégué aux festivités

LE GRAND RETOUR DES FESTIVITÉS !

Cette fois nous la tenons cette année festive !

Tous les voyants semblent être au vert ou y passer bientôt.

A commencer par le traditionnel Carnaval qui, initialement prévu le 13 mars, a été reporté, en raison des conditions climatiques, au dimanche 3 avril.

Après le succès de la 1^{ère} édition en juillet dernier (photo ci-dessous), le mois de juin sera consacré, tous les mardis, aux Estivales sur le Jardin public. Vous y rencontrerez nos viticulteurs, nos producteurs alimentaires notre brasseur, tous locaux, dans une ambiance musicale. Une particularité pour celle du 21 puisque ce sera la Fête de la Musique.

Vous êtes attendus nombreux à ces soirées se déroulant au cœur du village.

En juillet, le Plan de Fêtes ouvrira ses portes afin d'accueillir, le mercredi 13, les incomparables Guinguettes auxquelles participent avec dynamisme, plusieurs de nos

associations. La 4^{ème} Circulade fabrégnoise, structures gonflables, pena, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, ambiance musicale, contribueront à satisfaire les grands comme les petits. Puis le moment sera venu, en cette fin juillet, de retrouver notre fête votive. Manèges, forains, ambiances musicales, animations taurines reprendront leur place comme avant.

Une envie d'innover, afin de faire participer davantage la jeunesse, en créant des jeux tels que : course d'ORNI, mas de Cogne, course en sacs à patates ... toutes les idées de votre part seront étudiées.

" Après le succès de la 1^{ère} édition en juillet dernier, le mois de juin sera consacré, tous les mardis, aux Estivales sur le Jardin public. "





UN MARCHÉ POUR LE PRINTEMPS

A compter du 8 mai prochain, un marché de plein air verra le jour à Fabrègues et aura lieu tous les dimanches matins.

Situé sur les parkings de part et d'autre de la mairie, il pourra accueillir un grand nombre de commerçants.

A l'occasion de l'inauguration, nous aurons le plaisir d'accueillir la Compagnie Kerozen et Gazoline pour un atelier cirque à destination des plus jeunes et une animation musicale pour fêter cet événement.

Si vous êtes exposant et que vous souhaitez un emplacement sur le marché, il vous suffit de télécharger le formulaire sur www.fabregues.fr ou le demander à l'accueil de la mairie.

Le dossier, accompagné des pièces obligatoires à fournir, devra être déposé en mairie, envoyé par courrier ou par mail à l'adresse contact@fabregues.fr

A l'issue de la réception du dossier complet, la commission municipale des marchés de la ville donnera son avis. Une notification vous sera envoyée par courrier ou mail.

Renseignements en mairie auprès de Mme Marie CHARBONNIER au 04 67 85 61 79.

NOUVEAU À FABRÈGUES

Dès le 8 mai 2022

MARCHÉ DU DIMANCHE

Vous êtes exposant ?

Déposez votre candidature !

.....

Formulaire de demande d'emplacement à retirer en mairie ou sur www.fabregues.fr et dossier à déposer en mairie ou par mail à contact@fabregues.fr

RENCIEMENTS AU 04 67 85 11 57
ET SUR www.fabregues.fr
Place de Fabrègues - 8 rue Paul Doumer - 34190 Fabrègues

VIE LOCALE

FABRÈGUES



ALEC
 AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
 MONTPELLIER MÉTROPOLE

L'A.L.E.C., UN PARTENAIRE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Jean-Marc ALAUZET

Maire-adjoint,
délégué à l'enfance jeunesse
et aux finances

QU'EST-CE QUE L'A.L.E.C. ?

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (A.L.E.C.) est une association regroupant Montpellier Méditerranée Métropole, les collectivités de la métropole de Montpellier (dont la ville de Montpellier, membre fondateur), la Région Occitanie, l'A.D.E.M.E., les gestionnaires et fournisseurs d'énergies et les associations ayant un lien avec l'énergie, l'eau, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises.

L'A.L.E.C. a pour objectifs de réduire les coûts financiers et environnementaux, lutter contre le dérèglement climatique et plus généralement, participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.

L'A.L.E.C. intervient sur le territoire de la Métropole de Montpellier pour :

- développer des actions d'animation auprès des consommateurs domestiques et non domestiques dans des actions de recherche de sobriété et d'efficacité énergétiques, de recours aux énergies renouvelables, d'utilisation rationnelle de l'eau ;

- accompagner les acteurs et décideurs locaux dans la définition et mise en œuvre de politiques et de programmes d'actions visant la transition énergétique et écologique...

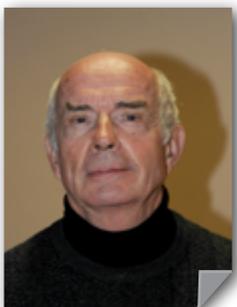
DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

De nombreuses aides financières sont actuellement disponibles pour réaliser des travaux de rénovation énergétique dans les logements. Toutes les aides financières nécessitent de respecter certains critères techniques. Ces critères doivent donc être respectés et mentionnés avec précision sur vos devis et sur vos factures. Certaines aides sont cumulables entre elles (d'autres non) et peuvent dépendre de votre Revenu Fiscal de Référence (R.F.R.).

Pour être éligibles aux aides financières, vos devis et vos travaux doivent être réalisés par des entreprises certifiées R.G.E. : « Reconnu Garant de l'Environnement ». C'est le principe d'éco-conditionnalité.

Plus d'informations sur <https://www.alec-montpellier.org/> , vous pouvez joindre un conseiller par téléphone : de 13h à 18h du mardi au vendredi au 04 61 91 96 91 puis choix 2.

Mardi 19 avril à 18h30, au Centre Culturel José Janson, l'A.L.E.C. Montpellier Métropole et la commune de Fabrègues vous invitent à un Café Climat sur le financement des travaux de rénovation énergétique pour les particuliers.



Jean-Olivier JOB

Conseiller municipal,
en charge de l'énergie



CAFÉ CLIMAT

Financer ses travaux de rénovation énergétique

Renseignements et inscription :
www.alec-montpellier.org



Mardi 19 avril

18h30 - 20h

Centre culturel
 José Janson
 Fabrègues



LA MALETTE ÉCONOME

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (A.L.E.C.) Montpellier Métropole met gratuitement à disposition une mallette de mesure et de test de vos consommations d'eau et d'électricité.

Celle-ci est disponible en mairie, pour une période de prêt de 5 jours soumis à une caution d'un montant de 150 €. La restitution de la mallette se fait uniquement sur rendez-vous en téléphonant au service urbanisme au 04 67 85 61 77.

- Combien consomme votre réfrigérateur ?
- Y a-t-il des ponts thermiques dans votre logement ?
- Quelle est la température de votre eau chaude sanitaire ?
- Quel est le débit de vos robinets ?
- L'air de votre logement est-il suffisamment humide / sec ?
- Et si vous installez des produits hydro-économiques ou des ampoules LED, quelles seraient vos consommations ?

La mallette économe est composée d'appareils de mesure (wattmètre, débitmètre, thermomètre infrarouge, thermomètre/hygromètre et sonde de température pour l'eau chaude sanitaire), de produits économes en test (réducteurs de débit, douche économe, ampoules LED) et d'un mode d'emploi.

Vous pourrez ainsi : mesurer vos consommations d'électricité et d'eau, tester les produits économes proposés dans la mallette, comparer vos consommations actuelles avec des consommations réduites grâce au matériel économe.



FABREGUES LABELLISÉ "VILLE ÉCONOME EN EAU"

UN TROPHÉE POUR LA COMMUNE

Afin de valoriser l'engagement des communes de la Métropole de Montpellier dans une politique rigoureuse d'utilisation de la ressource en eau, l'A.L.E.C. Montpellier Métropole a lancé un label spécifique nommé "Commune économe en eau". Il valorise les communes effectuant des actions pour économiser l'eau.

Le 17 mars, l'A.L.E.C. a organisé une

cérémonie de remise de ces labels dont Fabrègues s'est engagée depuis déjà un an.

Grace à ces efforts, la commune a baissé sa consommation d'eau de 30% entre 2020 et 2021 et 50% par rapport à 2019.

Au global, les économies s'élèvent à 16 000 euros par an !

Ces économies sont dues aux réparations de fuites difficilement détectables, situées sous les espaces publics, et à une baisse de consommation globale de la part des utilisateurs.



Remise du label "Commune économe en eau" 2022



©Emmanuelle GRIMAUD

**Mylène FOURCADE**

Maire-adjointe,
déléguée à l'urbanisme,
aux grands travaux et au
développement durable

LUTTE CONTRE LA CABANISATION

Le territoire de la commune présente de forts enjeux de préservation et de valorisation des espaces agricoles et naturels. Composé à 90 % de ces espaces, il se caractérise par une variété d'ambiances et d'entités paysagères distinctes, tels que le massif boisé de la Gardiole, répertorié en tant que Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type 2, ainsi que les vestiges de l'Oppidum de la Roque, protégés au titre des monuments historiques. L'une de ces principales richesses réside dans cet équilibre entre les espaces naturels et les espaces urbains.

en état le terrain. 100 % des dossiers clos ont connu une issue positive pour la commune.

LES NOUVEAUX OUTILS

Pour répondre à ces enjeux et faire face au phénomène de cabanisation, la commune déploie de nouveaux outils :

- L'acquisition de parcelles par l'exercice du droit de préemption (droit légal accordé à des personnes publiques d'acquies un bien par priorité), au titre des Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.) : **6 préemptions ont été effectuées à ce jour, l'objectif étant de maintenir la vocation agricole et naturelle de ces espaces tout en les protégeant.**

- La procédure de mise en demeure avec astreinte administrative, par application des nouveaux articles L.481-1 et suivants du code de l'urbanisme (Loi Engagement et proximité). L'état des lieux est sans appel : **sur une année, 16 procédures ont été engagées dont 9 parcelles remises en état immédiatement.**

L'ensemble de ces outils visent ainsi à préserver de manière durable les motifs paysagers et identitaires forts du territoire, lui conférant cette image de « ville nature ».

" En 5 ans, 40 contentieux ont été engagés par la commune pour protéger les zones agricoles et naturelles. "

LES CHIFFRES CLÉS :

Le service urbanisme et la police municipale veillent au respect du règlement du P.L.U. Les tournées de surveillance en lien avec le service de la D.D.T.M. sont effectuées afin de repérer les infractions.

En 5 ans, 40 contentieux ont été engagés par la commune pour protéger les zones agricoles et naturelles.

Aujourd'hui, 24 dossiers sont clôturés et ont fait l'objet d'une condamnation financière. Cette peine est assortie d'une obligation à remettre

NOUVEAU SITE POUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer en ligne vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificat d'urbanisme sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole.

Ce nouveau service en ligne concerne l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme. Il permet de procéder au dépôt en ligne de nombreux dossiers comme les Certificats d'Urbanisme, les Déclarations Préalables, les Permis de Construire, les Permis de Démolir et Déclarations d'Intention d'Aliéner.

COMMENT UTILISER LE GUICHET UNIQUE ?

Le dépôt d'une demande d'urbanisme sur le portail G.N.A.U. (<http://gnau.montpellier3m.fr>) est à privilégier pour faciliter son instruction par le service urbanisme et l'obtention de la réponse du maire. Il est inutile de la déposer en double, sous forme papier en mairie.

- **Je crée un compte sécurisé et personnel** ou je me connecte avec mes identifiants « France Connect » ou mes identifiants e-services. Si je ne dispose pas de ces identifiants, je peux tout de même créer un compte, valable uniquement sur le G.N.A.U.

- **Je choisis la demande que je souhaite soumettre** pour accéder au formulaire en ligne correspondant et je consulte, si besoin, les documents d'information à ma disposition via les boutons d'accès. Je m'assure que ma demande est correctement complétée en cliquant sur « Vérifier ma saisie ».

- **Un accusé d'enregistrement électronique** (A.E.E.) vous est automatiquement envoyé par courriel, suivi d'un accusé de réception électronique (A.R.E.) lorsque votre demande sera prise en compte par le service urbanisme de la commune. Un numéro de dossier est alors attribué.

- **Le portail G.N.A.U. vous permet de gagner du temps** lors du dépôt de votre dossier. Les délais d'instruction légaux prévus par le code de l'urbanisme restent inchangés et démarrent

à compter de l'accusé d'enregistrement électronique (A.E.E.).

- **Je suis l'état d'avancement de ma demande** depuis la page d'accueil du portail G.N.A.U. et je peux également consulter les dossiers déposés en cours d'étude ou déjà instruits.

Connectez-vous à l'adresse <http://gnau.montpellier3m.fr>

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous.

Le Service Urbanisme de Fabrègues continue à vous accueillir pour réceptionner vos demandes papier, ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

Renseignements au 04 67 85 61 82 et www.fabregues.fr

DÉCHETS SAUVAGES, LA POLICE SÉVIT

Le 23 février, les agents de la brigade de propreté et des incivilités de la Ville de Montpellier ont intercepté un artisan se débarrassant de gravats dans un lieu isolé. Le propriétaire du camion a été sommé de tout nettoyer, ce qu'il a fait sur le champ. Le lendemain, lors d'une patrouille, ces agents croisent le même véhicule se dirigeant en direction de Fabrègues. Ils alertent alors la

Police Municipale de la commune, qui constate le véhicule déversant ses gravats au lieu-dit la Roque. En plus d'être contraint à tout déblayer, l'auteur des faits récidiviste, fera l'objet d'un rapport adressé au parquet de Montpellier.

Depuis la loi du 15 juillet 1975, l'article L. 541-3 du code de l'environnement confère aux maires le pouvoir de police nécessaire pour assurer l'élimination des déchets.

Les articles R.632-1 et R.635-8 du code pénal interdisent et sanctionnent

d'une peine d'amende allant jusqu'à 1500 € les dépôts de déchets.





SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

////////////////////////////////////



Christine PALA

Maire-adjointe,
vice-présidente du C.C.A.S.,
déléguée à la petite
enfance, au personnel et à la
médiathèque

La crise en Ukraine a déclenché en France un immense élan de solidarité. Partout dans notre pays, les communes se mobilisent, lancent des appels aux dons et organisent des collectes.

Début mars, le C.C.A.S. a mis à disposition un local dédié pour recueillir les dons destinés aux ukrainiens.

Une fois de plus, les fabréguois ont témoigné de leur soutien par leur générosité. La municipalité remercie tous les généreux donateurs !

La mairie a également mis à disposition un logement qui accueillera une famille ukrainienne prochainement.

Vous pouvez déposer vos dons au C.C.A.S. du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h à 12h .

JE M'ENGAGE POUR L'UKRAINE

Aider les personnes déplacées et réfugiées en France.

- Vous souhaitez agir bénévolement pour accueillir les ressortissants ukrainiens récemment arrivés en France ?
- Vous souhaitez mettre à disposition un logement ?
- Vous parlez ukrainien et souhaitez aider à traduire ?

Le C.C.A.S. vous guidera dans toutes vos démarches au 04 67 85 55 26.



CONFÉRENCE MICROBIOTE ET MALADIE DU CERVEAU

L'association SOROPTIMIST en collaboration avec le C.C.A.S., organise le vendredi 20 mai 2022 à 15h00 à la Salle Paul Doumer une conférence microbiote et maladie du cerveau, animée par Mme Sylvie CLAEYSEN, chercheuse à l'INSERM Montpellier - Institut de Génomique Fonctionnelle.

Présentation dynamique avec support vidéo suivi d'un débat avec la conférencière qui répondra à toutes vos questions sur le microbiote, et vous expliquera qu'un microbiote altéré peut participer à la survenue de pathologies neurodégénératives telles que la maladie d'Alzheimer, et la maladie de Parkinson.

LE CLUB SOROPTIMIST

Soroptimist International est un réseau mondial de femmes exerçant une activité professionnelle et aidant de leurs compétences les communautés locales, nationales et internationales en faveur des droits humains et du statut de la Femme. Il est avant tout à l'origine de mouvements de générosité.

A Fabrègues, vous pouvez y déposer vos dons en bon état (vêtements, chaussures, sacs, accessoires, bijoux, vaisselle, bibelots, livres ainsi que vêtements et chaussures enfants, puériculture). Grâce à vos dons, le Club organise deux grandes braderies (printemps et automne) afin de venir en aide aux enfants malades, aux femmes en détresse, ainsi qu'à la science.

Ouvert tous les lundis de 14h à 17h30
Club Soroptimist - 14 Avenue Pasteur (1^{er} étage)
Téléphone : 06 30 33 92 64 ou 06 43 11 41 95



MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Au travers de ce magazine, nous souhaitons vous présenter le travail de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, partenaire régulier du C.C.A.S. de la commune.

La M.D.P.H., est un service public pour accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes porteuses d'un handicap.

Les formulaires de demande d'allocation ou de prestation peuvent être récupérés

dans les locaux du C.C.A.S., véritable lien entre ces deux services.

Par ailleurs, les représentants associatifs du conseil d'administration du C.C.A.S. participent activement aux commissions de la M.D.P.H. :

- enfants,
- adultes,
- O.R.P. (Orientation Professionnelle),
- E.S.M.S. (Etablissements et Services Médico-Sociaux),

- P.C.H. (Prestation de Compensation du Handicap),
- R.Q.T.H. (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Ces représentants sont formés régulièrement par la M.D.P.H. et organisent également des formations internes entre représentants associatifs pour connaître les autres handicaps.

Contactez le C.C.A.S. au 04 67 85 55 26.

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les logements sociaux sont réservés à des personnes dont les ressources n'excèdent pas un plafond qui varie en fonction du nombre de personnes vivant au foyer et du lieu d'habitation. En principe, les ressources à prendre en considération sont celles de l'année N-2. Cependant, les ressources de l'année N-1 sont retenues lorsqu'elles sont globalement inférieures de 10% à celles de l'année N-2.

La demande pour accéder à un logement social peut être déposée :

- soit auprès des organismes H.L.M. du département où le candidat souhaite résider ; elle peut être déposée en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr
- soit auprès des organismes collecteurs du 1 % logement.

Le formulaire de demande de logement social est disponible au C.C.A.S. ou sur le site de la mairie ; votre demande ou renouvellement doit être envoyé aux différents bailleurs sociaux.

Une copie intégrale de la demande devra être fournie aux C.C.A.S. des communes souhaitées afin d'accompagner au mieux les demandes.

MÉDIATION FAMILIALE

Vous pouvez rencontrer une médiatrice familiale de l'association Moderato à l'Espace Solidarité le vendredi matin, de 8h30 à 12h, sur rendez-vous.

Avant toute séance, la médiatrice vous reçoit pour un entretien d'information, gratuit et sans engagement.

Renseignements : I. Le Bel, au 06 01 30 58 40 ou O. Chênerie au 06 78 31 85 75.

LE SALON DE L'EMPLOI FAIT SON GRAND RETOUR !

Le salon de l'emploi fait son grand retour au Centre Culturel José Janson le vendredi 29 avril 2022.

Entrée sans inscription, il s'adresse à tous les demandeurs d'emploi de toutes les tranches d'âges, de tous profils, niveaux de compétences, qualifications et expériences.

DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS

Sur place, vous trouverez des entreprises à la recherche de futurs collaborateurs, des écoles en quête de candidats, des offres d'emploi, des entretiens d'embauche en direct et diverses informations sur les aides existantes pour vous aider à concrétiser votre projet professionnel.

Un stand Mairie dédié aux métiers de l'animation et aux offres de la commune sera également présent.

DES CENTAINES D'OFFRES

Du C.D.I. au contrat de professionnalisation, vous pourrez y trouver l'offre faite pour vous ! L'affichage de toutes les offres d'emploi sera en libre consultation.

LE POINT EMPLOI VOUS AIDE DANS VOTRE DÉMARCHE

N'hésitez pas à prendre contact avec le service du Point Emploi pour vous faire connaître et vous renseigner sur le salon.

Le service du Point Emploi vous accueille et vous renseigne tous les lundis, mardis et mercredis, toute la journée, de 8h à 12h et de 14h à 18h ainsi que les vendredis matins, de 8h à 12h.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en appelant le 04 67 85 55 26 ou par mail à point.emploi@fabregues.fr

gême édition
SALON DE L'EMPLOI

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?
CDI, CDD, JOBS D'ÉTÉ, ALTERNANCE
RENCONTREZ DES EMPLOYEURS QUI RECRUTENT !

VENDREDI 29 AVRIL 2022
À 14H30
AU CENTRE CULTUREL JOSÉ JANSON

ÉVÈNEMENT POINT EMPLOI

Renseignements au 04 67 85 55 26
et à l'adresse point.emploi@fabregues.fr

VILLE DE FABRÈGUES

MISSION LOCALE JEUNES



La Mission Locale des jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole reçoit les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, tous les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les locaux de l'Espace Solidarité, 15bis, rue Paul Doumer à Fabrègues.

Vous serez informés sur les différents dispositifs d'accompagnement pour l'accès à l'emploi, à l'alternance, à la formation, au logement, à la mobilité et à la santé.

Renseignements et rendez-vous : Madame MOGENET,
Conseillère en insertion professionnelle : 04 99 64 24 60

LA VILLE RECRUTE

DES AGENTS D'ANIMATION



URGENT NOUS RECRUTONS
sur les temps d'ALP de 12h à 14h

POUR POSTULER :

- Envoyez votre candidature par mail à point.emploi@fabregues.fr ou par voie postale à :
Monsieur le Maire - 8 rue Paul Doumer - 34690 Fabrègues
- Contactez le service du Point Emploi au 04 67 85 55 26 pour plus d'informations

//////////////////////////////////// RECRUTEMENT //////////////////////////////////////

Renseignements au 04 67 85 55 26
et à l'adresse point.emploi@fabregues.fr



VILLE
DE **FABRÈGUES**

MÉDIATHÈQUE : PROGRAMME AVRIL 2022

LES TEMPS CONTES

Le temps des bébés (0 - 3 ans)

Mardi 5 avril / 10h
Mardi 12 avril / 10h
Mardi 19 avril / 10h

Temps conte du mercredi (3 - 6 ans)

Mercredi 27 avril / 10h "le printemps"

LES ACTIVITÉS CRÉATIVES POUR
LES 4 - 6 ANS

Mercredi 6 avril / 15h : jeux de société
Mercredi 13 avril / 15h : lecture de l'album
« le lapin de printemps » et réalisation d'un
set de table pour Pâques
Mardi 26 avril / 15h : crée tes animaux du
printemps avec une pâte autodurcissante

LES ACTIVITÉS CRÉATIVES POUR
LES 7 ANS ET PLUS

Mercredi 27 avril / 15h : mandala, origami
fleurs et papillons

LES ACTIVITÉS POUR LES 11
ANS ET PLUS

Mercredi 20 avril / 15h : tournoi Valorant

ADOS

Horaires d'ouverture de la salle
multimédia : mardi, jeudi et vendredi de
17h à 18h et le mercredi de 14h à 17h

ADULTES - LIVRE DU MOIS

Jeudi 7 avril / 17h30

La médiathèque Léon Guizard vous
accueille du mardi au vendredi de
9h à 12h et de 14h à 18h30 et le
samedi de 9h à 12h30.

Vous trouverez à votre disposition
un grand choix de livres pour tous
âges, renouvelés régulièrement.
Des postes informatiques sont
également à votre disposition ainsi
qu'un accès WIFI.

Les animations proposées sont
gratuites et sur inscriptions.

Contact :

mediatheque@fabregues.fr ou au
04 67 85 54 34

RETOUR EN IMAGES

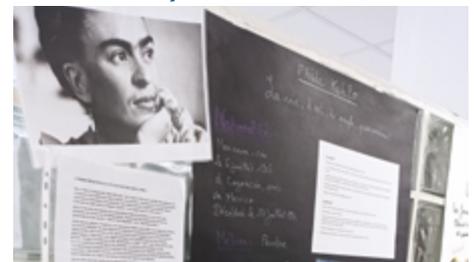
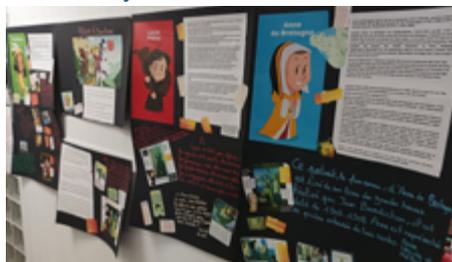
Spectacle de fin d'année "A la recherche du doudou perdu"



Animations jeunesse autour d'ouvrages



Exposition : portraits de Femmes (à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes)





C.M.J. : LES NOUVEAUX ÉLUS ONT PRIS LEURS FONCTIONS

C'est avec une grande motivation que les jeunes élus du Conseil Municipal Junior ont pris leurs fonctions depuis le mois de janvier 2022.

Pour un grand nombre d'entre eux, disponibles pendant les vacances, les jeunes ont pu rencontrer Monsieur le Maire et Jean-Marc ALAUZET, Maire adjoint délégué à l'enfance jeunesse et aux finances lors d'une première assemblée plénière, le 24 février dernier. A cette occasion, les élus ont reçu avec fierté la symbolique écharpe tricolore. Lors de ce moment d'échanges et de partages, ils ont pu exposer les projets qui leur tenaient à cœur pour leur commune. Les parents et grands parents présents dans le public, ont été fortement impressionnés de l'engagement et la détermination de ces petits citoyens !

Accompagnés de Karine GERBAL, les conseillers travaillent activement sur leurs projets, autour de 4 commissions qui se réunissent tous les mardis et jeudis, de 16h30 à 18h15 à l'Espace Paul Doumer :

ENVIRONNEMENT

École des Cigales : Baroncelli Yuna, Cumplido Tony, Pigazo Paul, Chanaud Mathieu

École de la Gardiole : Autuori Leon, Bassac Léo

École Saint Jacques : Libardo Ambre, Castel Léa

LOISIRS DES JEUNES

École des Cigales : Quezin Victor, Charot Jade, Thomas-Lewitz Hugo, Gibiard Mathieu

École de la Gardiole : Brunel Sara, Chambat Théo, Grousset Lucas

CITOYENNETÉ

École des Cigales : Fisteberg Mila, Mazars-Fievez Loan, Gaye Tyno, Gaffié Emma

École de la Gardiole : Kluska Laura, Di Siena Juliette

ANIMATION JEUNESSE

École des Cigales : Guilaine Emy, Calabuig Léane, Chloé Ribault

École de la Gardiole : Richier Djeyna, Goubert-Perrant Alexandra, Verdier Raphael

École Saint Jacques : Estivill-Thalamas Margot, Cavelier Léna

ÉCOLE FORMIGUETA

Quel joli temps du mois de janvier pour fêter les ROIS et les REINES à l'école maternelle des Petites Fourmis. Tous les enfants de l'école se sont réunis dans la nouvelle cour en respectant le protocole sanitaire. De délicieux royaumes au sucre et galettes ont été partagés et grandement appréciés. Chacun a pu défilé avec

sa classe au son d'un menuet, pour une démonstration des couronnes fabriquées en classe.

Nos Petites Fourmis du village, une fois de plus, ont démontré leur talent de créateur ainsi que leur capacité à s'adapter aux contraintes sanitaires actuelles pour que les jours d'école gardent un peu de magie et de jolis moments à partager...



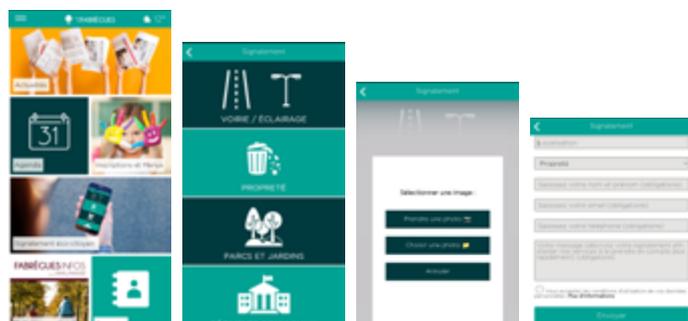
SIGNALEMENT ECO-CITOYEN : COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis son lancement en 2018, l'application mobile rencontre un vrai succès. Ce support complet pour les fabréguois connectés, permet d'accéder aux informations de la vie locale, associative et culturelle de la ville.

L'accès à l'actualité, à l'agenda, aux inscriptions sur le Portail Famille, aux menus de la cantine, à l'annuaire des services est simple et répond aux besoins actuels d'une information rapide et spontanée.

UN OUTIL SIMPLE ET RAPIDE POUR DEMANDER UNE INTERVENTION

Vous êtes témoin de problèmes de salubrité, de dégradations et vous souhaitez demander l'intervention des Services Techniques de la commune ou de la Métropole de Montpellier ? Le "signalement éco-citoyen" est un outil simple et unique pour toutes les demandes.



LE SIGNALEMENT SUR SMARTPHONE C'EST ...

RAPIDE : l'information est transmise au service compétent immédiatement

SIMPLE : inutile de créer un compte, il suffit simplement de fournir une photo et une adresse mail

DEMANDE UNIQUE : qu'elle soit à destination des Services Techniques de la Commune ou de la Métropole de Montpellier, votre signalement est effectué sur le même support

COMMENT FAIRE ?

- 1 Je sélectionne "signalement éco-citoyen" dans l'application mobile FABREGUES,
- 2 Je choisis la rubrique concernée par ma demande : VOIRIE/ÉCLAIRAGE - PROPRIÉTÉ - PARCS ET JARDINS - BÂTIMENTS COMMUNAUX - CIMETIÈRES,
- 3 Je prends une photo de l'intervention souhaitée ou je la sélectionne dans la galerie photos de mon smartphone,
- 4 Je renseigne mon adresse mail ainsi que les informations sur ma demande. Un fois enregistrée, un suivi de l'intervention me sera communiqué par mail.



EAU POTABLE : UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022

UNE BAISSÉ ANNONCÉE DE 10% SUR LE PRIX DE L'EAU

Eau du Bas Languedoc est votre nouveau distributeur d'eau potable depuis le 1^{er} janvier 2022.

C'est une Société d'Economie Mixte à OPération unique (S.E.M.OP.), créé

pour les 13 prochaines années, entre la société SUEZ et le Syndicat du Bas Languedoc.

Le nouveau délégataire a annoncé une baisse de 10% du prix de l'eau à compter du 1^{er} janvier.

Pour toute question, n'hésitez pas à

contacter le service client :

Client : 0 977 408 465

Urgence : 0 977 428 465

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h (appel non surtaxé).



ÉLECTIONS : PENSEZ AU VOTE PAR PROCURATION

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8h à 18h ; elles seront suivies des élections législatives qui se dérouleront les 12 et 19 juin 2022.

Pour voter, vous devez vous rendre à l'un des 5 bureaux de vote de la commune en présentant un document d'identité (C.N.I., passeport, carte vitale avec photo ou permis de conduire).

L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade

de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.

- En se rendant directement dans un commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration).

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur

inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Sur le portail elections.interieur.gouv.fr l'onglet « Démarches » centralise l'ensemble des démarches relatives aux élections en France : inscription ou vérification d'inscription sur les listes électorales, procurations, informations sur votre bureau de vote, etc.





LE FUTUR GYMNASE, UN BÂTIMENT AMBITIEUX ET DURABLE

L'enjeu de la construction de la halle des sports de Fabrègues est celui de la juste intégration d'un nouvel équipement situé sur le secteur de la Z.A.C. du collège.

A l'issue du jury de concours organisé par le Département de l'Hérault, le groupement de maîtrise d'œuvre Montpelliérain dirigé par le mandataire B.P.A. Architecture a été retenu.

Dans le cadre de cet aménagement, la commune a fait l'acquisition d'une parcelle de 8 025m² pour un montant de 425 325€ H.T. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 2,4 millions d'euros financé à 75% par le Département et 25% par la commune.

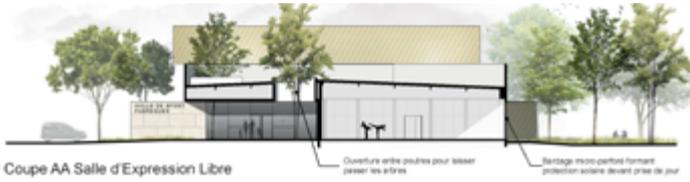
Cet équipement a vocation à accueillir les collégiens mais aussi les associations sportives fabrégouises.

Le Département et la commune souhaitent inscrire ce bâtiment dans le cadre d'un développement durable volontairement ambitieux par la construction d'un bâtiment vertueux et doté de performances énergétiques et de confort maîtrisés.

Le démarrage des travaux est attendu pour 2023.

Nous avons plaisir de vous présenter les esquisses et vues 3D de ce projet tant attendu.

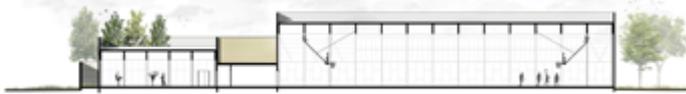




Coupe AA Salle d'Expression Libre



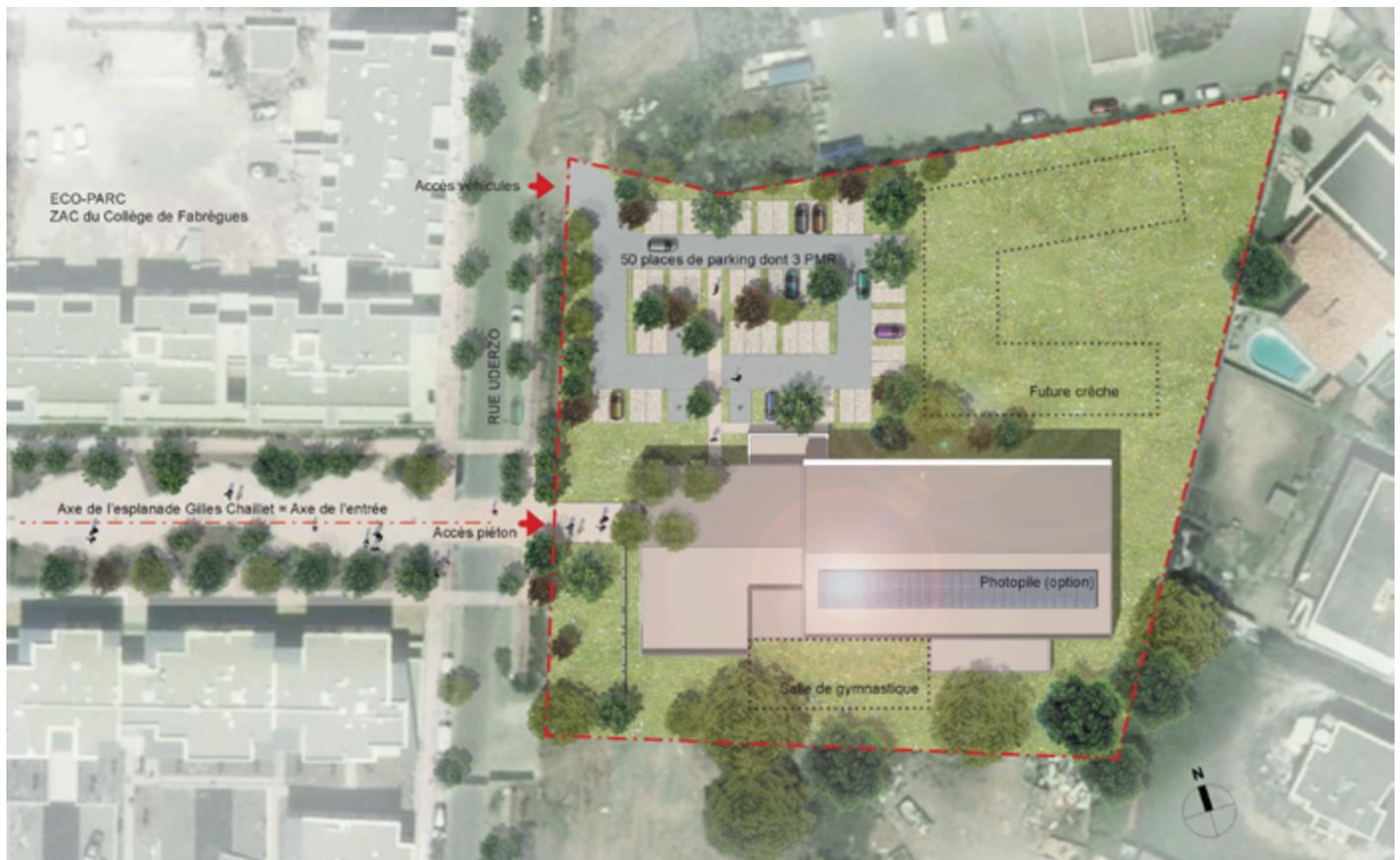
Coupe BB Plateau Sportif 1/200^{ème}



Coupe Transversale CC 1/1000^{ème}



Élévation Est 1/200^{ème}





Dominique CRAYSSAC

Maire-adjoint,
délégué à la vie associative,
sportive et culturelle

" **Dimanche
17 avril, notre
commune sera
l'organisatrice
d'une journée
sportive à
destination des
enfants et de
leurs familles** "

LANCEMENT DU GRAND DÉFI VIVEZ BOUGEZ 2022

Le mercredi 9 mars, Epidaure, Département prévention de l'Institut du Cancer de Montpellier (I.C.M.), en partenariat avec l'Académie de Montpellier, l'Agence Régionale de Santé Occitanie et la DRAJES Occitanie, ont lancé le « Grand Défi Vivez Bougez » 2022 en présence de M. Dominique CRAYSSAC, Maire adjoint, délégué à la vie associative, sportive et culturelle à la Mairie de Fabrègues, du Pr Florence COUSSON-GÉLIE, Directrice scientifique d'Epidaure, de Mme Catherine CHOMA, Directrice de la direction de la Santé Publique de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, et de M. Christophe MAUNY, Inspecteur à l'Académie de Montpellier, D.A.S.E.N. de l'Hérault.

Le séminaire de lancement du Grand Défi Vivez Bougez (G.D.V.B.) s'est déroulé cette année à Fabrègues (photo ci-contre)

En effet, les pilotes du G.D.V.B. ont souhaité mettre à l'honneur notre commune où les différents acteurs (mairie, écoles, associations...) se fédèrent depuis le début du projet pour promouvoir l'activité physique des enfants et de leur famille.

L'objectif du Grand Défi Vivez Bougez est d'augmenter la pratique quotidienne d'activités physiques des enfants âgés de 6 à 11 ans, scolarisés en écoles élémentaires et leur permettre d'atteindre les recommandations officielles à hauteur d'une heure par jour.

Du 14 mars au 24 avril 2022, ces enfants sont incités à pratiquer une activité physique régulière à l'école, en famille le week-end, grâce à la mobilisation de tous les acteurs : enseignants, éducateurs, parents, élus...



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Grand Défi Vivez Bougez est un projet qui dure un mois en mars/avril.

Pendant cette période, l'enfant va pratiquer chaque jour des activités physiques, que ce soit à l'école, au centre de loisirs ou dans d'autres lieux (dans un club sportif, au jardin etc.). Il va transformer toute son activité physique en cubes énergie.

Les écoles élémentaires, principaux acteurs du G.D.V.B. pour le moment, disposent également d'un kit G.D.V.B. avec un petit carnet Vivez Bougez par élève, un guide pédagogique pour les enseignants, des affiches et des plaquettes de présentation du projet.



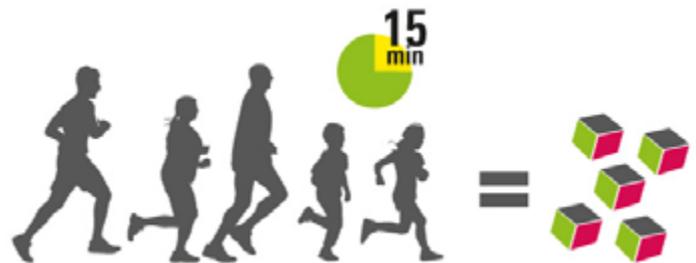
RÈGLE 1

1 cube énergie = 15 minutes d'activité physique sans s'arrêter.



RÈGLE 2

Pour gagner plus de cubes énergie, l'enfant fait participer sa famille ! Chaque personne de la famille qui fera de l'activité physique avec l'enfant, lui permettra d'ajouter encore plus de cubes énergie (1 cube énergie pour 15 minutes d'activité par personne de la famille qui l'accompagnera).



LE GRAND DÉFI FABRÈGUES



Dimanche 17 avril, notre commune sera l'organisatrice d'une journée sportive à destination des enfants et de leurs familles, dans le cadre du Grand Défi Vivez Bougez : le Grand Défi Fabrègues.

La dimension ludique et collective des « Événements Grand Défi » donne une mesure exceptionnelle au Grand Défi Vivez Bougez, ce qui participe à la motivation des enfants inscrits au projet. Ils ont le sentiment d'appartenir à une « tribu Grand Défi » et de cumuler des cubes énergie pour leur santé, mais aussi pour celle des autres.

Par ailleurs, en organisant un « Événement Grand Défi », les différents acteurs éducatifs investis dans le GDVB s'impliquent dans le

projet et favorisent la dynamique collective.

Le grand défi a été initié il y a 3 ans par la FCPE de l'école Gardiole, en lien avec les équipes enseignantes. Cette année, la commune a souhaité poursuivre cette belle initiative et nous remercions la contribution de Mme Btissam ABOUBEKER pour faire vivre ce projet.

L'objectif étant de cumuler un maximum de cubes énergie sur une journée complète en partenariat avec de nombreuses associations et clubs locaux.

Le GRAND DÉFI FABRÈGUES vous donne donc rendez-vous le dimanche 17 avril de 10h à 17h sur la plaine du Coulazou. Nous vous attendons nombreux pour participer à cette journée sportive en famille !

Retrouvez prochainement le programme complet sur www.fabregues.fr

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

Cet espace est dédié aux communiqués des associations fabréguoises.



LES CARNAVALIERS FABRÉGUOIS

LES FESTIVITÉS DE NOËL 2021

Le 17 décembre, à la demande de certains parents d'élèves et avec l'accord de la municipalité, ils se sont déplacés aux écoles « Cigales et Formigueta » avec le Père Noël sur son traîneau. Les enfants ravis ont eu l'occasion de faire un tour de traîneau dans la cour de leur école, pour leur plus grande joie.

Le lendemain, ce sont les habitants du village qui ont pu suivre le char du Père Noël, qui cette fois était accompagné de lutins. Un deuxième char représentant un berger et des animaux de la ferme faisait également partie de la parade.

La petite équipe des Carnavaliers Fabréguois a donc une fois de plus fait vivre et vibrer les habitants de notre village en présentant deux chars entièrement fabriqués par leurs soins.

Pour la nouvelle année, le Carnaval est prévu le dimanche 3 avril 2022 et les Carnavaliers Fabréguois seront bien entendu de la partie avec leurs créations, pour le plaisir des petits et des grands.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans les rues de Fabrègues pour le Carnaval 2022.

Pour ceux désirant nous rejoindre, notre local se trouve au

12 avenue Pasteur (face à la poste). Nous y sommes les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 16h30.

Pour tout renseignement :

**Directement sur place aux jours et heures indiqués,
Par téléphone à Monsieur Norbert SCHMITT (président)
au 06 01 14 26 35 ou à Monsieur Jean-Louis BLAIN (vice-président) au 06 66 38 72 93.**



CHOEUR D'HOMMES "HARDI LES GARS"

UN RÉPERTOIRE VARIÉ ET ORIGINAL !

Lorsque l'on a la bonne fortune de compter dans ses rangs un musicien comme Bernard LEVESQUE, ex clavier du groupe Réglisse, nul doute que le répertoire fasse le bonheur des choristes comme du public.

L'interprétation «a cappella», à trois ou quatre voix, demande une grande précision dans la réalisation des arrangements et doit s'ajuster parfaitement aux possibilités vocales des choristes.

Le choix des chants est décidé, d'un commun accord, par Bernard et le chef de chœur, Caroline CIOTOLI MERCIER avec l'aval de l'ensemble du chœur.

Originalité, variété, innovation sont les critères qui guident ces choix.

Le chœur d'hommes «Hardi les gars» a, dans un premier temps, emprunté des chants du répertoire classique : Hardi les gars (le bien nommé), le chœur des chasseurs, file la laine.

L'expérience venant, la chorale s'est enhardie sous la direction éclairée de son chef de chœur Caroline. Des chansons de la variété française sont

venues s'ajouter : La route des quatre chansons (Brassens), l'homme de Cro Magnon (Les quatre barbus), une version humoristique des choristes.

Les langues régionales ne sont pas oubliées : Avanti di sulca (Corse), la marido de réputation (Occitan).

Enfin, et pour finir, afin de coller à la mondialisation, des chants en langues étrangères sont interprétés : Jamaïca farewell (anglais), Okolo (slave).

A MOTS OUVERTS

C'est toujours avec le même enthousiasme, que les membres de l'association « A Mots Ouverts » ont repris leurs activités littéraires autour de la galette des rois.

L'année 2022 s'annonce riche en émotions puisque, en septembre prochain, nous fêterons les 30 ans de notre Cercle au bilan très positif, car durant toutes ces années nous avons reçu de nombreux écrivains : Max ROUQUETTE†, Emmanuel MAFFRE BAUGÉ†, Jean-Claude COURDIL, Evelyne GUILLET, Le père Jean CARDONNEL, Jacques BONNET, Jean JOUBERT†, Dominique SIMONET, Bertrand CHAVIN, Florence FERRARI, Béatrice BOURRIER, et bien d'autres, tout comme nous avons accueilli plusieurs illustrateurs, conteurs et comédiens tels que Jean COUDERC, Rolland ARNAUD, Anne CLÉMENT, Maguy TARRAL, et René SAULO (auteur de plusieurs couvertures de nos revues).

L'organisation de 27 Concours Nationaux de poésie ont également permis de recevoir des lauréats venus de toute la France et, pour certains, de devenir adhérents de notre association.

Si vous souhaitez nous rejoindre, veuillez contacter la présidente au 04 67 85 18 02.



A.C.L

L'amélioration sanitaire a été de courte durée mais nous a permis d'aller dans le Gers pour la foire au gras avec le marché de Samatan. Hélas, des nouvelles contraintes qui nous ont obligées d'annuler le réveillon du 31 décembre ainsi que la Galette des Rois, le Théâtre, l'après-midi crêpes de même que notre voyage en Russie vue la situation politique et militaire pour cette sortie.

En espérant que tout va rentrer dans l'ordre car dans les jours à venir nous prévoyons pour le mois d'avril une journée dans l'Aveyron à St Eulalie D'Olt et pour mai et juin : les Ogres de Roussillon et Oppède le Vieux.

Il est aussi prévu pour le 5 mai un repas avec l'Atelier du Goût pour se retrouver enfin tous ensemble.

Renseignements : Mme la Présidente Solange MARTIN BONNIER tel 04 67 50 13 75 ou 06 07 87 56 35.



CLUB DE L'AMITIÉ

Il semblerait que les perspectives soient un peu plus favorables à une nouvelle reprise...

Nous l'avons d'ailleurs amorcée avec un goûter le 10 février, une dégustation de produits de Lacauze le 15 et un Grand Loto le 27.

En espérant que la tendance se poursuive, nous vous communiquons, ci-dessous, le calendrier des activités proposées pour les mois d'avril. Bien entendu tout sera repris et détaillé sur le bulletin mensuel :

- Jeudi 07 avril : 14h30 - Goûter (Salle José Janson)
- Jeudi 21 avril : 14h30 - Mini Loto (Salle José Janson)
- Lundi 25 avril : Départ pour 8 jours vers Prague et la Bohème du Sud (voyage initialement programmé en mai 2020) – Retour vers Fabrègues lundi 1^{er} mai 2022.

Pour tout renseignement sur les activités, le fonctionnement ou les conditions d'adhésion, vous pouvez contacter la Présidente : Liliane CAIGNET au 04 67 85 12 15 ou le Coprésident/ Trésorie : Eugène QUINTO au 06 19 03 68 14.



JETEZ L'ENCRE

En route pour la 23^{ème} édition de son festival de bande dessinée, l'association Jetez l'encre vous fait partager en ce début d'année la carte de vœux, réalisée pour l'occasion par le dessinateur François GOMES, toujours sous le signe de l'humour !

Cette année l'événement se tiendra les 3 et 4 septembre, le lieu étant encore à déterminer en fonction du contexte sanitaire.

De même je vous donne rendez-vous dans les prochaines parutions municipales pour vous présenter la liste des auteurs invités.

Une information tout de même et de taille, le nom du président de cette prochaine édition.

Un enfant du pays sera à l'honneur puisque c'est Philippe FENECH (« Mes cop's », « Idéfix et les Irréductibles »

ou encore « Ulysse ! » ou « Un héros presque parfait ») qui nous a fait le plaisir d'accepter d'endosser le costume de président dans cette ville qui l'a vu grandir et devenir l'artiste qu'il est aujourd'hui !

A bientôt donc, bon début d'année à toutes et à tous,

Fabrice SEGUINOT, président de Jetez l'encre.





LES EAUX BLANCHES

L'association Les Eaux Blanches (accordéons diatoniques) et leur invitée "Lève-toi et Danse" (danses traditionnelles) vous proposent :

UN WEEK-END MUSIQUES ET DANSES LES 14 ET 15 MAI :

• SAMEDI 14 MAI :

14h/18h : les stages

Accordéon diatonique (Marie Constant)
Valse et mazurka (Audrey Deloffre)

20h : le bal

Comme chez vous / Trio Loubelya

• DIMANCHE 15 MAI :

14h/16h : stage de Forro (Hélène Vicente)

16h/19h : bal ForroZuca

Entrée Concert-Bal (samedi) = 12€

Entrée P'tit Bal (dimanche) = 8€

Venez nous rejoindre au Centre Culturel José Janson !

Contacts :

Les Eaux blanches, François au 06 14 03 73 09

Lève-Toi et Danse, Josiane au 06 23 89 46 56

Association Les EAUX BLANCHES

Atelier d'accordéons diatoniques

Site internet : diato-languedoc.fr

Contact : anne.colas3@orange.fr - Tél : 06 64 75 16 84.

Bal à Léo
14 & 15 mai 2022
Fabrègues 34690
Centre Culturel José Janson
avenue Jean-Marc Rouan

samedi 14 mai
14h/18h les stages
Accordéon diatonique Marie Constant
Inscription hors HelloAsso 06 14 03 73 19
Valse et mazurka Audrey Deloffre

Repas partagé / Buvette sur place

20h le bal
Come chez vous
Trio Loubelya
Beuf apportez vos instruments

dimanche 15 mai
14h/16h Stage de Forro Hélène Vicente
16h/19h Bal ForroZuca 50% Trad 50% Forro

Full pass WE 45€ / tarif réduit 35€
Tous les tarifs sur AgendaTrad et billetterie HelloAsso
Renseignements 06 23 89 46 56

2 jours
2 bals
3 stages



L'ATELIER DE PEINTURE - DESSIN

L'Atelier de peinture-dessin du jeudi (aquarelle, huile, pastels, crayons ...) s'adresse aux débutants, comme aux confirmés : le jeudi matin de 9h à 12h, impasse du Presbytère à Fabrègues.

Tarif : 85€ par trimestre (de septembre à juin – hors vacances scolaires).

Renseignements : 06 40 35 09 03.

ÉCHIQUIERS DE LA GARDIOLE

Le club d'échecs Échiquiers de la Gardiole basé à l'Espace Doumer, a organisé le samedi 08/01 au Centre Culturel José Janson, un tournoi d'échecs de parties rapides (15 minutes + 3 secondes à chaque coup joué) nommé DELEUZE.

Cinquante joueurs sont venus de tout le département de l'Hérault pour participer à notre tout premier tournoi sous l'œil avisé de l'arbitre Régis BLANC et du staff.

Léonie CIRANNA du club de Fabrègues a eu le 1^{er} prix jeune, pour une première participation à un tournoi d'échecs bravo !

Le président du club d'échecs Patrick CRIVELLE a remercié la municipalité pour son aide précieuse et du C.D.J.E. 34 pour le prêt des jeux et de l'arbitre.

Patrick CRIVELLE,
Président du club d'échecs ÉCHIQUIERS DE LA GARDIOLE



ÉCOLE DE MUSIQUE L'INTERNOTE

Le printemps se rapproche avec son lot d'évènements musicaux !

Samedi 2 avril à 15h, salle des rencontres de St Georges d'Orques, "Concert-Audition piano et flûte traversière" (Entrée gratuite).

Samedi 2 avril à 17h30, salle des rencontres de St Georges d'Orques, "Concert-Audition guitare, batterie et piano" (Entrée gratuite).

Dimanche 22 mai à 17h, en l'église de Pignan, les élèves de l'Internote jouent pour le festival "Pierres et Arts" organisé par la commune de Pignan.

Dimanche 12 juin à 16h, centre José Janson de Fabrègues, Spectacle de l'Internote "Musiques et Couleurs" Entrée

gratuite / Tombola et buvette pendant et après le spectacle)

Mardi 21 juin dans les jardins de la mairie de Murviel-Lès-Montpellier, les élèves de l'Internote participeront à la fête de la musique.

Samedi 25 juin (horaire à préciser), cour d'honneur du château de Lavérune, "Concert partagé" des chorales Internote et "Hardis les Gars" suivi d'une buvette (Entrée gratuite).

Nous vous espérons nombreux à venir fêter le printemps avec nous !

Centre culturel Angel PEREZ, Rue Serive Matteï 34570 Pignan
Tel : 04 67 47 92 88
Mail : asso.internote@orange.fr
Web : linternote.fr

LOISIRS ET DIVERTISSEMENTS

TANGOSUD : FESTIVAL TANGO ARGENTIN

Le festival de Tango argentin international 2022 aura bien lieu comme d'habitude le week-end de l'ascension (du 26 au 29 mai) au centre culturel José Janson.

L'accès au festival vous sera communiqué en fonction des consignes sanitaires imposées. Amicalement les organisateurs.

PROGRAMME TANGOSUD 2022 - FABRÈGUES

JEUDI 26 MAI :

- A partir de 11h00, stages maestros
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 13h30 - 17h30, Milonga de l'Atelier - DJ Jean-Baptiste Rivoire
Salle de l'Atelier 20, avenue du Général De Gaulle, Fabrègues
- 18h00, spectacle « Tango Revolución » avec l'orchestre Otros Aires et les maestros du festival
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 21h00 - 02h00, soirée Milonga avec l'orchestre Otros Aires - DJ Fred Romero, show de Eva Laura Madar et Santiago Giachello
Espace Culturel José Janson - Fabrègues

VENDREDI 27 MAI :

- A partir de 11h00, stages maestros
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 14h00 - 19h00, Milonga de la tarde - DJ Edgardo Navarro
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 18h00, conférence «Tango Santé» - Cyndie Martinez Navarro
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 20h30 - 02h00, soirée Milonga avec l'orchestre Tango En Vivo - DJ Horacio Godoy et show de Gioia Abballe et Simone Facchini
Espace Culturel José Janson Fabrègues
- 21h00 - 02h00, Milonga NéoTango - DJ Fred Romero
Espace Culturel José Janson - Fabrègues

SAMEDI 28 MAI :

- A partir de 11h00, stages maestros
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 14h00 - 19h00, Milonga de la tarde - DJ David Alvarez
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 20h30 - 02h00, soirée Milonga avec l'orchestre Beltango Quinteto (traditionnel) - DJ Myriam Alarcon et show de Horacio Godoy et Cecilia Berra
Espace Culturel José Janson Fabrègues
- 21h00 - 02h00, Milonga NéoTango - DJ Nicolas Dumoulin
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 02h30 - 06h00, after - DJ Nicolas Dumoulin
Salle de l'Atelier 20, avenue du Général De Gaulle Fabrègues

DIMANCHE 29 MAI :

- 12h30 - 14h00, repas de despedida, auberge espagnole et animations
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 14h00 - 20h00, Milonga de despedida, Orchestre Beltango Quinteto (balkanique) - DJ Patrick Bevilacqua
Espace Culturel José Janson - Fabrègues
- 20h00, clôture du Festival



CUISINE ET PARTAGE

En ce début d'année, l'Association « Cuisine et Partage » a vu le jour à Fabrègues !

Amédée BARRESI, déjà très actif dans le milieu associatif, partage généreusement ses talents culinaires avec des apprentis passionnés, qui se retrouvent chaque mercredi en fin de journée au Centre José Janson, pour un atelier de découverte et de perfectionnement autour de recettes dont le Président BARRESI a le secret...

L'idée du partage est au cœur de l'association puisque les adhérents ont également le loisir de proposer des idées de recettes et que des intervenants extérieurs (cuisinier, pâtissier, œnologue, sommelier...) seront régulièrement invités à faire partager leur passion et leurs talents.

L'aventure de « Cuisine et Partage » commence tout juste, il nous reste à lui souhaiter un bel avenir gourmand !

Renseignements : 06 23 66 87 53.



LES PRODUCTEURS DU DOMAINE DE MIRABEAU

DE FERME EN FERME AU DOMAINE DE MIRABEAU : UNE IMMERSION DANS L'AGRICULTURE DURABLE LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AVRIL

Le Domaine de Mirabeau, collectif fermier en agroécologie regroupant de l'élevage de chèvres, brebis, cochons, de la viticulture et du maraîchage vous ouvre ses portes le temps d'un week-end placé sous la signe du partage, de la découverte et de la convivialité. Venez rencontrer les différents agriculteurs de la ferme qui vous présenteront leurs activités autour d'ateliers ludiques et pédagogiques !

• **Au Programme** : visites guidées (samedi et dimanche) :

10h : traite des chèvres / 10h30 : balade vignes et initiation aux plantes sauvages comestibles / 11h30 : dégustation accord mets-vins / 14h : visite de la parcelle maraîchère / 15h30 : visite du troupeau / 16h30 : maraîchage et serre bioclimatique /

Samedi uniquement, 18h - 21h : Guinguette festive - Musique live avec la fanfare Bakchich. Plus d'infos sur page Facebook Domaine de Mirabeau

Visites libres en famille toute la journée

• **Petite restauration** : tout au long de la journée (assiettes, vins, glaces) - Réservation préférable.

Les agriculteurs participant à "De ferme en ferme" s'engagent dans des pratiques agricoles durables et respectueuses des humains, du bien-être animal, de l'environnement et du climat. C'est un événement qui valorise une alimentation de qualité en circuits-courts, pour le maintien d'une agriculture de qualité inscrite dans son territoire.

Nous vous attendons nombreux !

Infos et réservations : 06 59 62 73 45 ou bonjour@vignedecocagne.fr

SYNDICAT DES CHASSEURS ET PROPRIÉTAIRES

Informations pour les usagers de la Gardiole :

Les chasseurs de grand gibier utilisent l'application mise au point par Sète agglropole. Elle permet de savoir où se situent les battues dans le massif.

Pour cela, il suffit de se connecter sur le site agglropole.fr : préserver et recycler

/ agir pour la nature / chasse / géolocalisation des battues. Puis cliquer sur la diane concernée, le périmètre des battues du jour s'affiche en rouge.

Cette application permet de sécuriser et de rassurer aussi bien les usagers que les chasseurs.

Rappel : les chiens doivent être tenus en laisse pendant la période de nidification du 15 avril au 30 juin.

Chasseurs, pensez à déclarer vos

armes sur le site du gouvernement, vous avez un an pour le faire.

Des élections doivent se tenir cette année lors de l'Assemblée Générale le 29 avril 2022 dans une salle annexe du centre J. Janson. Le vote à partir de 17h 30.

Les candidatures éventuelles sont reçues par le Président jusqu'au 8 avril.

Jean-Jacques BOUÉROUX : 06 85 49 98 12
Gérard GRODET : 06 40 06 01 78

LES JARDINS DE COCAGNE MIRABEAU

L'association Les Jardins de Cocagne Mirabeau est un chantier d'insertion en maraîchage biologique situé sur le Domaine de Mirabeau, propriété de la commune de Fabrègues.

Ce chantier d'insertion permet à des personnes éloignées de l'emploi de reprendre un rythme de travail, construire un projet professionnel et sortir vers un emploi stable. 3 fabréguois.es ont déjà été embauchés par Les Jardins de Cocagne Mirabeau.

Les salariés en insertion produisent et vendent des fruits et légumes sous forme de panier que vous pouvez venir acheter tous les jeudis entre 16h et 19h à la ferme du Domaine de Mirabeau.

120 adhérents se régalaient déjà avec les délicieux fruits et légumes bio proposés chaque semaine. La production se développe et 200 familles pourront bénéficier de ces paniers dès le mois d'avril 2022.

N'hésitez pas à contacter Thomas RICHAUD au 06 18 22 95 44 ou vous consulter le site <http://jardinsmirabeau.fr/>

Le fonctionnement des paniers est très flexible : vous pouvez suspendre votre panier autant de fois que vous le souhaitez. Il faut simplement prévenir le lundi pour éviter tout gaspillage de fruits et légumes.

Il existe 2 tailles de paniers : le Panier Simple à 12€ (qui convient bien pour 2 personnes/semaine) et le Panier Familial à 20€

(qui convient bien pour 4 personnes/semaine). Une adhésion annuelle de 18€ est à prévoir.

Lors de la récupération des fruits et légumes le jeudi vous faites vos choix en fonction de vos goûts et des légumes de saison qui sont proposés. La composition des paniers n'est donc pas imposée. Les règlements se font tous les 4 paniers.

Des moments conviviaux sont organisés pour les adhérents (visite de la parcelle maraîchère, pic nic...) afin que tout le monde suive l'évolution de l'activité (démarrée en février 2020).

En adhérant à l'association vous pourrez rejoindre une aventure humaine et écologique exceptionnelle tout en accédant à une alimentation saine et de qualité.



LES JARDINS DU COULAZOU

L'année dernière à cette même époque nous avons la mine triste d'avoir passé une année 2020 sans convivialité et sans rencontre entre jardiniers.

L'année 2021 nous a permis de retrouver ces moments. Après une demi journée de travail, un simple verre de réconfort entre jardiniers mais malheureusement pas de repas.

Cela nous a permis de continuer à améliorer nos jardins :

- Amélioration de l'entrée des jardins
- Plantation d'arbustes le long des jardins coté COULAZOU
- Création d'un grand composteur (Achat d'un broyeur pour faciliter le compost)
- Nettoyage de la parcelle près des jardins pour y créer un petit verger
- Entretien des parties communes (peinture, désherbage etc....)

Cette année encore, toutes les parcelles sont retenues. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter pour prendre rang sur la liste d'attente.

L'année 2021 a été l'année de création du jardin social. Malgré quelques interrogations nous avons mis en place ce projet qui aujourd'hui permet aux bénéficiaires des Restos du cœur de profiter de légumes frais. Une quinzaine de bénévoles ont permis de récolter pas loin d'une tonne de légumes. Merci à eux.

Si vous voulez nous rejoindre dans ce beau projet, n'hésitez pas, nous avons besoin de vous et vous y consacrerez le temps que vous voulez.

Une étude est en cours pour donner la possibilité aux personnes bénéficiaires des minimas sociaux d'obtenir une parcelle autour de 20 M² pour la cultiver seul ou à plusieurs. Le projet a toujours besoin de matériel (tables, bancs, brouettes et petits matériels de jardin). Merci à vous.

JOURNÉE « PORTES OUVERTES » AUX JARDINS

N'oubliez pas, retenez cette date : dimanche 3 Juillet 2022 l'association organise une journée « Portes Ouvertes » sur les jardins familiaux, le jardin social et le verger pour fêter les 10 ans des jardins.

Des animations seront organisées pour les petits et les grands. Plus d'informations vous seront communiquées dans les différents supports digitaux de la mairie.

Vous êtes commerçants, artisans ou particuliers ? Vos produits ont un lien avec tout ce qui vient de la terre ? N'hésitez pas à nous contacter pour être présents ce jour là.

Contacts :

Amédée BARRESI : 06 23 66 87 53

Claude CHAINTRON : 06 76 29 58 10

Jean Jacques BOUÉROUX : 06 85 49 98 12

Gérard GRODET : 06 40 06 01 78

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

A VOS AGENDAS !!!

Les Sapeurs-Pompiers vous convient à leurs deux prochains évènements.

Tout d'abord le dimanche 24 avril nous vous invitons à notre grande Journée Portes Ouvertes à la caserne pour les petits mais aussi pour les grands. De nombreuses activités, ateliers découvertes, stand d'information et boutique d'articles pompiers.

Puis le samedi 18 Juin à notre concours de pétanque avec la possibilité de vous restaurer sur place le midi si vous le souhaitez.

Nous espérons vous y retrouver nombreux pour partager ces deux journées.

N'oubliez pas de vous abonner à notre page Facebook afin de suivre notre actualité et les évènements à venir.

Pour finir sachez que les Sapeurs-Pompiers de Fabrègues recrutent !!! Pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à nous contacter ou bien à scannez le QR code pour vous guider dans la démarche !

A très vite Les Sapeurs-Pompiers de Fabrègues

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 2022

Avec plus de 1600 interventions en 2021, le centre de secours de Fabrègues renforce ses équipes.

Vous résidez sur les communes de Fabrègues, Saussan ou Saint Jean de Védas, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :
Chef de Centre Lieutenant Brice GRILLAT
04 67 85 84 61 / brice.grillat@sdis34.fr

Les Sapeurs-Pompiers de Fabrègues

Rejoignez-nous!

WWW.SDIS34.FR

Hérault SAPEURS-POMPIERS
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'HÉRAULT

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Pourquoi pas vous ?

A.P.E.L. ÉCOLE ST JACQUES

C'est avec beaucoup de fierté et de plaisir que les élèves de l'Ecole Saint Jacques ont chanté Noël à l'Eglise de Fabrègues, lundi 13 décembre au soir. Pour la première fois les fabréguois ont pu assister à cette chorale de Noël. **Cette invitation fut une réussite et les élèves accompagnés de leurs enseignants remercient leur premier vrai public !**

Le jeudi 16 décembre, les élèves de l'Ecole Saint Jacques ont profité d'un moment festif : le goûter de Noël, offert par la municipalité et nous les en remercions. Le Père Noël en personne a même fait sa petite apparition !





De gauche à droite : M. Dupont, M. Deletrez, M. Crayssac, M. Montagne, M. Malet, M. Cloarec, M. Scribe

U.N.C.

Le dimanche 20 Février 2022 à 11h l'U.N.C. Fabrègues a tenu son Assemblée Générale Ordinaire.

M. Hubert MONTAGNE, Président de l'U.N.C. Fabrègues, a tout d'abord fait observer une minute de silence à la mémoire de nos adhérents morts l'an dernier ainsi que nos soldats morts pour la France, suivi d'une petite allocution fixant les objectifs pour 2022.

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été soumis aux votes des adhérents et approuvés à l'unanimité, à savoir :

- Rapport moral et d'activité présenté par M. Michel DELETREZ, secrétaire et Vice Président de la section.
- Rapport financier présenté par M. Thierry SCRIBE, Trésorier,
- Ainsi que la vérification des comptes présentée par M. Joseph Pierre GUIRAUD.

Le président a ensuite donné la parole à M. Serge CLOAREC, Président Départemental de l'U.N.C. qui nous a communiqué des informations sur le plan régional et national.

Le général MALET, également présent, est intervenu en temps que représentant de la C.A.R.A.C .

Cette Assemblée Générale s'est terminée par l'intervention de M. Dominique CRAYSSAC adjoint aux associations, représentant M. le Maire excusé.

Cette réunion a été suivie d'un apéritif offert par la section et d'un repas, très apprécié des participants.

Nous accueillons au sein de notre association tous ceux qui portent nos valeurs aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre en qualité de sympathisants.

Renseignements au 04 67 47 53 86

Voici le lien de notre site :

<https://sites.google.com/view/unc-fabregues>

F.N.A.C.A.

COMITÉ DE FABRÈGUES

Le printemps arrivant espérons qu'il va nous libérer de toute contrainte de protection sanitaire et que nous pourrions reprendre quelques activités.

2022 étant l'année du 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie il est bon de rappeler qu'un

hommage a été rendu le 19 mars pour célébrer le Cessez le Feu et montrer notre fidélité au souvenir des 30 000 morts et toutes les victimes militaires et civiles disparues en Afrique du Nord , la plupart à l'âge de 20 ans.

Restez vigilants pour aborder l'été en toute sérénité et que nous puissions nous retrouver bientôt.

Le Président, Roland CALABUIG



CLUB DE GOLF

LE GOLF, SPORT SANTÉ PAR EXCELLENCE

Et si vous vous mettiez au golf ? Peut-être pensez-vous que ce sport n'est pas fait pour vous. Trop difficile, trop cher, trop chronophage ?

Pas au golf club de Fabrègues ! Ici le golf est accessible à tous, en toute simplicité. C'est l'avantage des golfs « Pitch and putt ». Les distances sont réduites, les tarifs abordables et pas besoin de dizaines d'heures de cours pour se lancer sur le greens.

On peut venir s'entraîner pour 2 euros et l'accès au parcours ne coûte pas beaucoup plus cher qu'une place de cinéma. Dans une ambiance conviviale, vous trouverez vite des partenaires pour partager des parties amicales.

Pas encore convaincu ? Alors sachez que le golf est le sport santé par excellence, accessible à toutes les générations. Les plus jeunes de l'école de golf (le mercredi après-midi) ont à peine 5 ans et de nombreux joueurs ont commencé le golf à la retraite. Depuis, ils sont mordus !

Sport de plein air, le golf permet de pratiquer la marche sans vraiment s'en rendre compte, dans un environnement calme et reposant. Les mouvements sont doux et le risque de blessure quasi-inexistant.

Encore hésitant ? Venez nous rencontrer sur place, tous les jours. Et laissez vous tenter par une séance d'initiation encadrée par notre moniteur diplômé (12 euros) ou notre formule découverte qui allie 3 heures de cours, un mois d'accès au parcours à volonté et le prêt du matériel (75 euros).

A bientôt sur le golf de Fabrègues

Golf club de Fabrègues, 1 chemin de l'Aire
www.golfclubfabregues.com
Mail : golfclubfabregues@gmail.com
Tel : 06 70 08 47 20



ÉCOLE DE KARATÉ

UN NOUVEL ÉLAN TRÈS PROMETTEUR POUR LE CLUB SHOTOKAN KARATÉ DE LAVERUNE ET DE FABRÈGUES

L'année 2022 commence sur les chapeaux de roue pour le club avec de nouveaux présidents, Aline à Laverune et Youcef à Fabrègues, pleins de nouveaux projets, mais surtout multiples sélections en coupe de France.

Après les compétitions départementales et régionales, le club sera fièrement représenté par :

- le plus jeune, Mathys, 7 ans en pupille, très énergique,
- Mohamed, 10 ans benjamin et une technique accomplie,

- Albane, 13 ans en junior et déterminée sur le tatami.

La fraîcheur, la naïveté et la fougue qui les caractérise peuvent créer de belles surprises.

Les cours se déroulent les mercredis pour la technique des katas, les jeudis et samedis pour le perfectionnement des combats.

L'équipe d'entraîneurs, Nicolas, Ben et Alain, accompagnent tous les karatékas, amateurs et compétiteurs avec autant d'enthousiasme.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pendant les cours ou à appeler Sabrina au 06 99 68 92 14 pour plus de renseignements et par mail à l'adresse shotokankarate34@gmail.com



FABRÈGUES SWEET DANCERS

2021 est partie sans gloire en laissant derrière elle un goût amer pour 2022.

Les adhérents et le bureau de Fabregues Sweet Dancers vous souhaitent une bonne et heureuse année.

Nous avons eu le plaisir de faire notre première manifestation dansante le 26 novembre 2021 avec succès.

Suite aux mesures sanitaires, notre événement du 8 Janvier 2022 n'a pas pu se dérouler comme prévu initialement. Seul un concert assis avec 2 artistes locaux M. Didier BEAUMONT de Frontignan, auteur compositeur, accompagné de M. JAY lui-même auteur compositeur a pu être maintenu.

Le concert fut très apprécié par le public qu'il soit danseur ou non danseur.

Cette soirée s'est autofinancée par les entrées, les dons d'amis, la participation de Dance Floor magazine et la fédération francophone de country et line Dance (F.F.C.L.D.). Nous les remercions pour leur soutien.

Merci à Midi libre pour leur article.

Notre dernière manifestation sur le thème de l'Irlande a eu lieu le 5 mars 2022 avec la participation d'une chorégraphe

française de notre belle région, Mme Christiane FAVILLIER.

Elle a pu nous présenter de nouvelles chorégraphies que nous mettrons en pratique.

Un bal a terminé cette journée pour reprendre les danses country « nostalgie à nos jours » sans oublier le clin d'œil à l'Irlande pour la St Patrick !

Renseignements :

Par courriel : josperso56@gmail.com

Par téléphone : Jocelyne alias Joss 06 20 10 88 46

Les lundis salle Reinhardt au Centre Culturel José Janson à partir de 17h.



TENNIS CLUB DE FABRÈGUES

Le Club a organisé encore cette année la sortie au tournoi de l'Open Sud de France à l'Aréna, le mercredi 2 février permettant ainsi à nos futurs jeunes champions d'approcher au plus près les joueurs venus se prêter au jeu sympa du selfie !

Il sera également proposé à tous les jeunes un stage d'été animé par Emmanuel LANCIEN professeur du club, sur une période de deux semaines en formule journée ou demi-journée :

- du lundi 4 Juillet au vendredi 8 juillet
- du lundi 11 Juillet au vendredi 15 juillet

Pour plus d'informations, vous pouvez le contacter directement au 06 33 37 36 54.

Pour les adultes, le **tournoi Open de printemps se déroulera du samedi 30 avril au 20 mai** avec une buvette et une restauration sur place. L'équipe du club vous propose de venir partager un agréable moment de convivialité.

Et pour ce qui le souhaite, « **une journée découverte** » sera organisée le **samedi 23 avril de 14 h à 17h**.

Nous rappelons que le Club propose pour la saison estivale du 1er juin au 31 août le « **Pass Été** » avec **licence découverte offerte (30 Euros pour 1 personne et 50 Euros pour 2 personnes)**.

Ce montant est automatiquement déduit de votre prochaine adhésion pour la saison 2022/2023.

Gratuité pour les parents d'enfants ayant déjà la licence.

VENEZ VOUS AMUSER EN JOUANT AU TENNIS !

DÉCOUVERTE DU TENNIS



SAMEDI 23 AVRIL
de 14 h à 17 h

Venez découvrir le tennis
en famille ou en solo

Au programme (gratuit)
Animations
Jeux (simples & doubles)
Pot de l'amitié

BASKET CLUB DE FABRÈGUES

UNE ACTIVITÉ QU'ON BAT SON PLEIN !

Le B.C.F. dépasse son record de licenciés pour cette saison avec plus de 290 adhérents. La crise sanitaire, nous l'espérons derrière nous pour la pratique du sport, permet de développer notre structure.

L'entente avec le club de Saint-Jean de Vedas sur la filière Féminine (Ouest Montpellier Métropole Basket) se développe. Un seul hic, le manque d'infrastructure ne permettant pas d'étendre la pratique comme nous le souhaitons pour tous nos licencié(e)s.

Nous sommes actuellement en recherche de développement et également de professionnalisation de notre association. (Brevet Professionnel, Apprentissage etc...)

Nos bénévoles se remettent doucement en marche pour accroître et innover la convivialité de notre association.

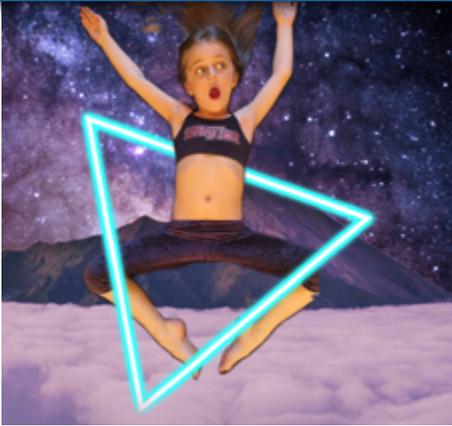
C'est pour cela qu'un évènement cette saison va voir le jour.

Le club, récemment Labellisé Eco-citoyen F.F.B.B., va organiser le 18 juin (date à confirmer, elle sera disponible sur notre site et celui de la Mairie) des Jeux Olympiques sur la base du sport, du basket et autour des infrastructures sportives permettant d'allier sport et développement durable, nettoyage des lieux etc...

Le célèbre vide grenier va revoir le jour fin mai début juin également au sein de la commune.

Nous vous invitons à venir vous inscrire aux différents évènements sur notre site internet www.basket-fabregues.com

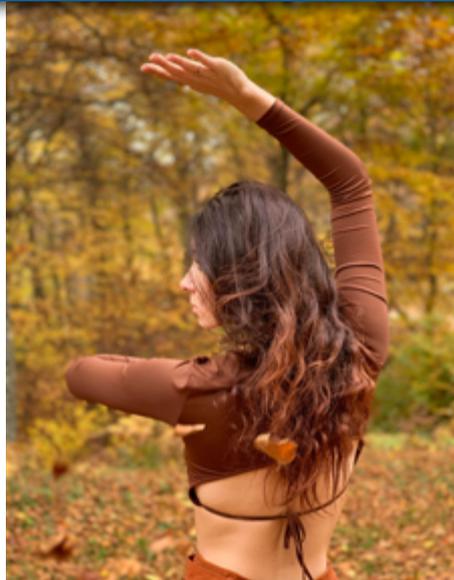




HARMONIE DANSE

Enfin la vie reprend, comme nos habitudes nous ont manqué... Malgré quelques annulations de certaines animations, comme la soirée cabaret et les olympiades, prévues pour le quatrième trimestre, tous nos cours ont repris normalement ainsi que les répétitions pour les concours. Retrouver nos repères, cela fait du bien !!!

Chaque année, nous organisons notre concours photos qui récompense tous les participants. Pas de perdants, c'est la devise ! Cette année une place de cinéma leur a été offerte, seuls les 3 premiers prix ont remporté un bon d'achat dans un magasin de vêtements de danse. Voici quelques extraits de nos talentueuses artistes, nous exposerons avec fierté tous les clichés dans le local de danse.

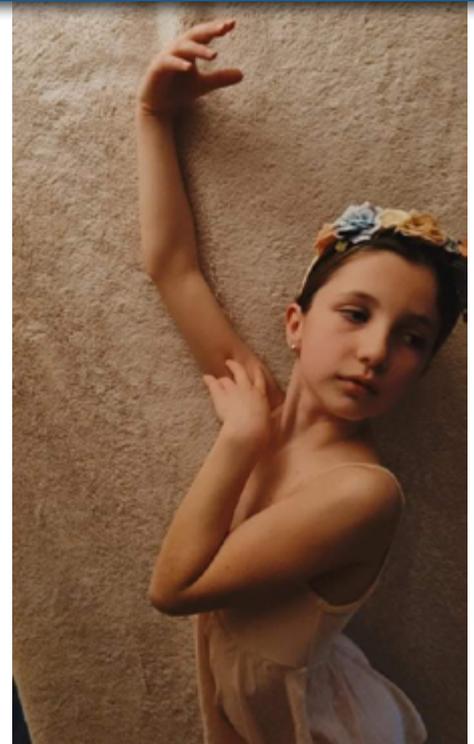


Préparez vos agendas ...

Nous avons préparé le concours de la Confédération Nationale de Danse qui a eu lieu les 5 et 6 mars à Carcassonne, pour le classique des plus petites (9 /10 ans) et les 23 et 24 avril, pour le jazz et autres styles des plus grandes (16/25 ans).

Tous nos encouragements et notre soutien pour les 5 ballets qui ont concouru et nos 5 petits individuels classiques (Lucie MARGOT, Eva, LAGANA, Maelys RENÉ-CORAIL, Eva GUYON et Rose FOURNIER).

Espérons que cette année sera fructueuse car le national se tiendra au Corum de Montpellier. Il serait dommage de ne pas y participer !

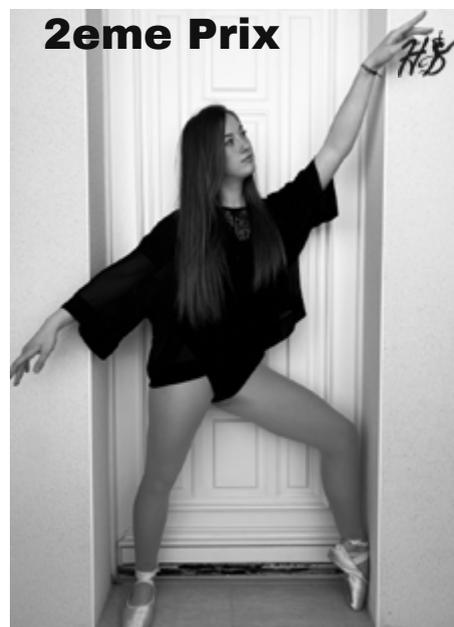


Nous souhaitons aussi remettre à plus tard les olympiades et la soirée cabaret, nous attendons seulement, la levée des restrictions pour vous communiquer les dates.

Bien sûr nous préparons notre gala de fin d'année. Nous présenterons comme l'an dernier deux galas différents le même jour. L'un avec les petits et les plus confirmés l'après-midi, et l'autre avec les plus de 12 ans en soirée. Cela a été une solution vivement appréciée pour réduire la concentration de personnes et la durée du spectacle. Espérons seulement que rien ne viendra compromettre nos projets. Mais nous sommes confiantes c'est l'essentiel !!!

L'équipe pédagogique d'harmonie danse vous souhaite une agréable année de danse ou vous pourrez progresser en toute plénitude et sérénité.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06 65 22 97 61 et harmoniedanse.com



JUJUTSU TRADITIONNEL JAPONNAIS FABRÉGUOIS

Cours enfants âgés de 4 à 7ans et de 8 à 12 ans^{1/2}:

Nous proposons pour les enfants, chaque mercredi, un entraînement physique où les exercices et les techniques sont sélectionnés pour développer les capacités physiologiques (cœur, poumons, muscles, souplesse articulaire) et les capacités psychomotrices (maintient vertébral, coordination, équilibre, latéralité, etc...)

Horaires des cours : mercredi de 17h à 18h pour le 1^{er} cours de 4 à 7 ans et de 18h30 à 19h30 pour le 2^{ème} cours des 8 à 12 ans^{1/2}.

Cours adultes et adolescents :

Le JuJutsu Traditionnel Japonais, vous propose des cours chaque lundis et mercredis.

Une activité de loisirs pour adultes et adolescents à partir de 13 ans, la maîtrise des gestes et l'expression corporelle reste l'objectif principal, les adultes, les adolescents réaliseront des techniques dans une atmosphère respectueuse, mais détendue et ne sera jamais confronté à un adversaire.

La variété des techniques et des exercices permet à chacun de s'exprimer selon ses moyens. La découverte des multiples facettes du JuJutsu Traditionnel Japonais et des applications qui passionnent les pratiquants qui ne désirent pas pratiquer de compétitions ou qui n'en n'ont plus l'âge, permet l'acquisition de la confiance en soi, la libération des angoisses, la sûreté, la condition physique, la souplesse et la tonicité des muscles et des articulations, la découverte de

l'énergie (le Ki Japonais).

Issu des techniques ancestrales des Samouraïs, c'est un excellent moyen de défense. Dans la société moderne, faite souvent d'insécurité, les femmes, les adultes en général, peuvent, avec une appréciation des techniques rapides de la situation et des gestes simples et précis, esquiver une agression. L'étude des techniques de self-défense apporte un sentiment de confiance en soi non négligeable.

Cours vétérans en 2^{ème} formule :

Pour la pratique en 2^{ème} formule, la recherche de l'efficacité est secondaire. La maîtrise des gestes et de l'expression corporelle reste l'objectif principal. Les vétérans réaliseront des techniques dans une atmosphère détendue et ne seront jamais confrontés à un adversaire. La découverte des multiples facettes du JuJutsu Traditionnel Japonais permet l'acquisition de la confiance en soi, la libération des angoisses, la sûreté, la condition physique, la souplesse et la tonicité des muscles et des articulations ainsi que la découverte de l'énergie (le Ki en Japonais).

La 2^{ème} formule s'adresse à tout pratiquant, s'il est âgé de plus de 50 ans ou s'il présente une pathologie médicale.

Cette pathologie doit être :

- compatible avec la pratique d'un Art-Martial à but non-compétitif.
- stabilisée avec ou sans traitement médical continu.
- sans utilisation de prothèse ou de matériel externe.

LES 4 AXES MAJEURS DE TRAVAIL :

A/ PRENDRE CONSCIENCE DE SON CORPS et découvrir le plaisir de bouger en groupe dans une ambiance conviviale.

B/ PRENDRE CONSCIENCE DE SA RESPIRATION et découvrir des exercices menant à l'initiation des pratiques de méditation simple et de courte durée, intégré dans la pratique et dans les sensations corporelles.

C/ LA QUALITÉ TECHNIQUE prévaudra sur la puissance dans la réalisation puisqu'il n'y a pas de compétition.

D/ PRENDRE CONSCIENCE DE SON CENTRE HARA et le développer, menant ainsi à l'expression de la puissance vitale dans la souplesse. Développer la prise de conscience de la circulation de l'énergie par des exercices adaptés. Le pratiquant utilisera barre, coussin ou ballon par exemple pour expérimenter un travail sur le renforcement musculaire, les étirements, la coordination motrice et les postures d'équilibre. La progression technique sera adaptée mais respectera la nomenclature du JuJutsu par la délivrance de certificats d'aptitude (ceinture de couleurs, puis noires avec liserés violet).

"Amitié et prospérité mutuelle"



Venez donc nous rendre visite dans notre salle, nous vous attendons ! Un cours d'essai est gratuit dans chaque section.

Pour les essais dans les différentes sections. Veuillez vous munir d'un jogging et un tee-shirt.

Certificat médical obligatoire pour toutes les sections

Pour tous renseignements : <https://JTJF.monsite-orange.fr>

Les Tarifs :

Carte AEJT : 40€ TTC

Droit d'entrée à l'association annuelle : 10€

Les cotisations annuelles : 100€

Tout compris = 150€ à l'année ou 3 fois 50€



© Pierre IPPOLITI

MEI HUA ZHUANG

TOUTE L'ANNÉE À FABRÈGUES ET EN ÉTÉ QUELQUE PART EN FRANCE

Si nous nous retrouvons avec plaisir pour pratiquer notre art, le mardi à José Janson et le dimanche dans le parc de Lavérune, il est tout aussi essentiel de retrouver nos maîtres Yan YAN et Junmin REN, lors des stages qui réunissent les pratiquants venus de toute la France.

N'hésitez pas à nous rejoindre : un stage d'été est le moment idéal pour s'initier à notre pratique.

Comme chaque année, l'association européenne de Mei Hua Zhuang propose à ses adhérents un stage d'une semaine quelque part en France... et cette année, c'est au

Pouliguen (44) Loire Atlantique
Stage d'été du 21 au 26 Aout 2022

Une semaine de pratique et de partage ouverte à tous les adhérents, débutants comme confirmés.

Transmission directe par les maîtres Yan YAN et Junmin REN pour découvrir et approfondir les bases du Mei Hua Zhuang, s'entraîner aux armes ou à la pratique libre, sans oublier les moments de liberté pour se reposer et profiter de la région.

Pour en savoir plus, la plaquette du stage est disponible sur le site Meihuazhuang.org

Renseignements sur www.meihuazhuang.org

Et pour la pratique locale : Régine Monod : 06 72 39 34 36

Rendez-vous hebdomadaires :

- Fabrègues : José Janson, le mardi à 17h30 et
- Parc de Lavérune : dimanche à 10h



VIE ASSOCIATIVE

N'hésitez pas à nous communiquer votre actualité, changement de bureau, événements à vieassociative@fabregues.fr et communication@fabregues.fr.

ESPACE D'EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

En conformité avec l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit de réserver un espace à l'expression de l'opposition dans le bulletin et les autres supports édités par les communes de plus de 3500 habitants.

Une crise majeure ! Alors que la situation internationale se dégrade jour après jour, il semble grand temps de s'ouvrir davantage sur le monde. En ce sens, nous tenons à saluer l'initiative du CCAS de Fabrègues qui a organisé une collecte à destination des réfugié.e.s tentant de fuir l'Ukraine. Nous pouvons regretter que la municipalité ne développe ce type de projet que lorsque la situation mondiale est catastrophique et à nos portes. Nous encourageons, soutiendrons et sommes prêts à être à l'initiative de mouvements solidaires de cette ampleur bien au-delà des frontières européennes. En effet, les réfugié.e.s fuyant les Talibans en Afghanistan, pour ne citer qu'eux, ne méritent-ils pas autant de compassion ? La question se pose mais cela ne doit pas nous empêcher de porter et d'accompagner, à titre individuel ou collectif, l'aide humanitaire à destination de l'Ukraine. En ce sens, la ville de Fabrègues n'a pas été insensible.

Découle de cette crise, des difficultés économiques à venir. Notre commune ne sera pas épargnée. Nous prendrons ici un exemple qui nous concerne toutes et tous à Fabrègues : le prix de l'énergie et plus particulièrement celui de l'essence. La majorité n'a évidemment pas le pouvoir de faire baisser le prix des

carburants. Pour autant, cette problématique serait bien moins criante si nous disposions d'alternatives à l'utilisation de la voiture. Il est ici utile de rappeler que 77.3 % des Fabrèguois.e.s travaillent dans une autre commune et que 85.4 % d'entre eux s'y rendent en voiture (données INSEE 2016). Nous vivons dans une commune dont il est quasiment impossible de sortir sans utiliser un véhicule individuel et motorisé. Ici, hors de question de rejeter la faute sur la Métropole tant Fabrègues est en retard sur la question des déplacements. Pour le démontrer, il suffit de se tourner vers les communes voisines : Lavérune, Saint-Jean-de-Védas, Pignan, Courmonsec, Courmonterral ... Toutes ces villes disposent soit de transports publics bien plus performants, soit de pistes cyclables bien plus développées. Comment une commune de presque 7 000 habitants peut se retrouver si repliée sur elle-même ? La réponse est claire : un manque de volonté politique de M. MARTINIER et de sa majorité depuis 2001. Rassemblons-nous pour une ville de demain, une ville ouverte, propre et engagée dans la transition écologique.

Suivez-nous sur Facebook : Fabrègues citoyenne

FABRÈGUES CITOYENNE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 14 DÉCEMBRE 2021

Les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal ainsi que leurs enregistrements sont consultables dans leur version intégrale en mairie ou sur le site internet www.fabregues.fr, de même que pour toutes les séances précédentes du Conseil Municipal.

1 - Information sur les décisions prises dans le cadre de la délégation L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2 - GESTION DU PERSONNEL : Harmonisation du temps de travail 1 607 heures - Approuvée à l'unanimité des exprimés (abstention de M. TORRES, M. HOAREAU, Mme VRINAT)

3 - GESTION DU PERSONNEL : Contrat d'assurance statutaire - Approuvé à l'unanimité

4 - FINANCES : Convention d'adhésion à l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) - Approuve à l'unanimité les termes de la convention d'adhésion à l'ALEC ; autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention avec le Président de l'ALEC Montpellier ; autorise le versement des cotisations annuelles 2022, 2023, 2024.

5 - FINANCES : CLECT Approbation du rapport - Approuve à l'unanimité des exprimés (abstention de M. TORRES, M. HOAREAU et Mme VRINAT) le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

6 - FINANCES : CLECT Vote des AC définitives - Approuve à l'unanimité des exprimés (abstention de M. TORRES, M. HOAREAU et Mme VRINAT) le montant de l'attribution de compensation définitive 2021 de la commune tant en fonctionnement qu'en investissement.

7 - FINANCES : Décision Modificative de budget n°1 – Annule et remplace DM n°1 du 20/10/2021 - Approuve à l'unanimité la décision modificative portée au Budget Primitif de la Commune de Fabrègues.



ILS SONT NÉS

OCTOBRE

19/10 : ZUNIGA GALIANO Pablo (*rectificatif*)

NOVEMBRE

15/11 : HAHN Eloïse
26/11 : FERNANDEZ Lenzo
26/11 : FERNANDEZ Mathis
26/11 : DELAHAIE Jade
30/11 : QUILES Lùna

DÉCEMBRE

07/12 : BARRANDON Kylian
07/12 : OUSSAID Lina
13/12 : FONTA Valentin
17/12 : CAVILLE SANCHEZ Milan
26/12 : DLILL DA SILVA FRIAS Aliyah

JANVIER

19/01 : SOLER Noé
20/01 : CARTILLIER MORGANTI Mikayl
22/01 : POUBILE Èvy
22/01 : ESCAMILLA Louna
25/01 : LEGENDRE Arthur

FÉVRIER

01/02 : DESCAMP Tanna
01/02 : CANO Ange
03/02 : DURAND César
06/02 : MAGIN Noé
07/02 : ERASMY Ludmila
07/02 : PROUTHEAU Agathe
09/02 : LANARET Lina-Maria
13/02 : MERCIER Alba
14/02 : CADET ICHÉ Roméo
14/02 : BEL Tiago

Bienvenue à ces nouveaux petits Fabrèguois !

ILS SE SONT DIT OUI

NOVEMBRE

27/11 : FRÉMY Fabien et GIL Magali

DÉCEMBRE

04/12 : RUIZ Daniel et VALETTE Patricia
04/12 : DJAMBOU Steve et TEUMAGNIE MAKUETCHE Josiane

JANVIER

29/01 : GONZALEZ Stephan et BOURGUET Céline

Nous souhaitons à ces jeunes mariés tous nos vœux de bonheur.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

DÉCEMBRE

01/12 : BILLETTE Pierre
03/12 : COLL Edmée, veuve ALÉDO
07/12 : FERRER Marie-Rose, veuve BARRAL
09/12 : GARS Andrée
14/12 : GOMEZ Augustina, veuve PEREZ ROMERO
18/12 : SABATIÉ Jean-Luc

JANVIER

03/01 : DUMAS Paul
07/01 : CONNAC André
14/01 : PAILHAS Lucienne, veuve MARTY
22/01 : DATAN Jolan, veuve NEMETH
22/01 : ESCALIER Paulette, veuve COLL

FÉVRIER

01/02 : SALA Mireille, veuve BESENWALD
10/02 : ESCARABAJAL Marie, veuve GRANIÉ
14/02 : ZIANI Mouloud

MARS

04/03 : BONNIER Germaine, veuve BORD
11/03 : TORRÈS Odette, veuve GONZALVEZ

Nous adressons aux familles nos sincères condoléances.

SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Toutes les démarches sur www.fabregues.fr

☎ 04 67 85 61 80 etatscivil@fabregues.fr

LES HALLES DE FABRÈGUES

Chers clients,

"Après 32 ans d'un réel plaisir à essayer de vous servir au mieux sur notre étal primeur aux Halles de Fabrègues, il est temps aujourd'hui de passer la main à notre remplaçante Fabrègquoise, Nathalie ASTRUC. Nous sommes certains qu'elle mettra tout son dévouement pour vous satisfaire.

Nous tenons à remercier notre aimable et fidèle clientèle fabrègquoise et celle des villages alentours, de nous avoir suivi durant toutes ces années.

Nous vous souhaitons une belle continuation."

Nathalie et Jean-Paul ADELL



POINT SUR L'ARROSAGE CÉLESTE DE 2021

Chaque année, Monsieur Louis CHARLES nous transmet le volume de pluie tombée sur l'année passée à Fabrègues. Nous remercions Monsieur CHARLES de nous fournir ces données. Vous retrouverez dans le tableau ci-après, l'arrosage céleste de 2021 et le comparatif avec les années 2020 et 2019.

Mois	Pluie en mm/m ²	Mois	Pluie en mm/m ²
Janvier	15	Juillet	56
Février	60	Août	52
Mars	10	Septembre	132
Avril	77	Octobre	179
Mai	68	Novembre	76
TOTAL 2021			792
TOTAL 2020			580
TOTAL 2019			501



30€
pour faire réparer
mon vélo

Nouveau dispositif d'aide
pour tout type de vélo, sans
condition de ressources

Valable jusqu'au
31 décembre 2022
dans les magasins de la métropole
participant à l'opération.



Nouveau



MONTPELLIER ENGAGÉE POUR LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE.

TOUTES LES MODALITÉS SUR
MONTPELLIER3M.FR/AIDEVELO



9^{ème}
édition

SALON DE L'EMPLOI



À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?
CDI, CDD, JOBS D'ÉTÉ, ALTERNANCE

RENCONTREZ DES EMPLOYEURS QUI RECRUTENT !

VENDREDI 29 AVRIL 2022
À 14H30

AU CENTRE CULTUREL JOSÉ JANSON

//////////////////// EVÈNEMENT POINT EMPLOI //////////////////////

Renseignements au 04 67 85 55 26
et à l'adresse point.emploi@fabregues.fr



VILLE
DE **FABRÈGUES**